This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

TAYLOR
INSTITUTION
LIBRARY

ST. GILES · OXFORD

9

Vet. Fr. II A. 1616

du Fleix

7415
3266
800
ff.

Double du L. 1877.
45

MÉMOIRES
DE
CHARLES PERRAULT,

DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE,
Et premier Commis des bâtimens du Roi.

CONTENANT

Beaucoup de particularités & d'Anecdotes intéressantes du ministere de M. Colbert.

A AVIGNON,

M. DCC. LIX.

UNIVERSITY
3 JUL
OF OXFORD
LIBRARY

PREFACE
DE L'ÉDITEUR.

MOnsieur Colbert a rendu son ministere si recommandable, que tout ce qui peut servir à déveloper & à faire connoître les ressorts secrets qui l'ont fait agir dans les differentes rencontres, doit intéresser le public. C'est dans cette vue que nous lui offrons ces Mémoires de M. Charles PERRAULT, de l'Académie Françoise, & premier Commis des bâtimens du Roi. On sçait qu'il étoit dans la confiance intime de M. Colbert, & qu'aimé & protegé de ce Ministre, il fit servir le crédit qu'il avoit auprès de lui à l'avancement des arts & des sciences: ainsi personne n'étoit plus en état de nous instruire d'un grand nombre de particularités interessantes de son administration qui sont ignorées ou peu connues. On peut ajouter d'autant plus de créance à ce que dit notre auteur

dans cet ouvrage, qu'il ne l'avoit composé que pour l'instruction de sa famille : c'est une espece de testament où il rend compte naïvement à ses enfans de la part que ses freres & lui ont eue à differentes affaires pendant le glorieux regne de Louis XIV, & où il détaille les services particuliers qu'il a rendus aux bâtimens du Roi en differentes occasions.

Le manuscrit original écrit de la propre main de M. Charles Perrault, appartenoit à feu M. l'abbé de Fleury, Chanoine de Notre-Dame de Paris, lorsqu'il nous fut communiqué, & il a passé depuis à la bibliotheque du Roi où il est actuellement. A l'exception de quelques légers changemens pour la correction du stile dont notre auteur s'étoit mis peu en peine dans cet ouvrage, fait uniquement pour sa famille; nous le donnons tel qu'il l'a laissé; & nous nous sommes contentés d'y ajouter quelques notes & quelques remarques qui nous ont paru nécessaires.

MÉMOIRES
DE
CHARLES PERRAULT.

LIVRE PREMIER.

JE suis né le douziéme Janvier 1628, & né jumeau. (Celui qui vint au monde quelques heures avant moi, fut nommé François, & mourut six mois après). Je fus nommé Charles par mon frere le Receveur Général des Finances, qui me tint sur les fonts avec Françoise Pepin ma cousine. Ma naissance.

Ma mere se donna la peine de m'apprendre à lire : après quoi on

m'envoya au College de Beauvais à l'âge de huit ans & demi. J'y ai fait toutes mes études, ainsi que tous mes freres. Mon pere prenoit la peine de me faire répéter mes leçons les soirs après soupé, & m'obligeoit de lui dire en latin, la substance de ces leçons. Cette méthode est très-bonne pour faire entrer les étudians, dans l'esprit des auteurs qu'ils apprennent par cœur. J'ai toujours été des premiers dans mes classes hors dans les plus basses, parce que je fus mis en Sixiéme, que je ne sçavois pas encore bien lire. J'aimois mieux faire des vers que de la prose; & les faisois quelquefois si bons que mes regens me demandoient souvent qui me les avoit faits. J'ai remarqué que ceux de mes compagnons qui en faisoient bien, ont continué d'en faire : tant il est vrai que ce talent est naturel, & se déclare dès l'enfance.

Je réussis particulierement en Phi-

losophie : il me suffisoit souvent d'avoir attention à ce que le régent dictoit pour le sçavoir, & pour n'avoir pas besoin de l'étudier ensuite. Je prenois tant de plaisir à disputer en classe, que j'aimois autant les jours où l'on y alloit que les jours de congé. La facilité que j'avois pour la dispute me faisoit parler à mon régent avec une liberté extraordinaire, & qu'aucun autre des écoliers n'osoit prendre. Comme j'étois le plus jeune, & un des plus forts de la classe, il avoit grande envie que je soutinsse une Thèse à la fin des deux années ; mais mon pere & ma mere ne le trouverent pas à propos, à cause de la dépense où engage cette cérémonie. Le régent en eut tant de chagrin qu'il me fit taire, lorsque je voulus disputer contre ceux qui devoient soutenir des Thèses. J'eus la hardiesse de lui dire que mes argumens étoient meilleurs que ceux des Hi-

bernois qu'il faiſoit venir, parce qu'ils étoient neufs, & que les leurs étoient vieux & tout uſés. J'ajoutai que je ne lui ferois point d'excuſes de parler ainſi, parce que je ne ſçavois que ce qu'il m'avoit montré. Il m'ordonna une ſeconde fois de me taire, ſurquoi je lui dis en me levant, que puiſqu'il ne me faiſoit plus dire ma leçon (car en ce temslà les philoſophes diſoient leur leçon tous les jours, comme les autres écoliers, & c'eſt un grand abus de les en avoir diſpenſés) qu'on ne diſputoit plus contre moi, & qu'il m'étoit défendu de diſputer contre les autres, je n'avois plus que faire de venir en claſſe. En diſant cela je lui fis la révérence, & à tous les écoliers, & ſortis de la claſſe. Un de mes amis nommé Beaurin, qui m'aimoit fort, & qui s'étoit en quelque ſorte rangé auprès de moi, parce que toute la claſſe s'étoit déchaînée contre lui ſans ſavoir pour-

quoi, sortit aussi & me suivit. Nous allâmes de-là au jardin du Luxembourg, où ayant réfléchi sur la démarche que nous venions de faire, nous résolûmes de ne plus retourner en classe parce qu'il n'y avoit plus à profiter : tout le temps ne s'employant qu'à exercer ceux qui devoient répondre : & nous nous mîmes à étudier ensemble.

Cette espéce de folie fut cause d'un bonheur : car si nous eussions achevé nos études à l'ordinaire, nous aurions apparemment chacun de notre côté passé le tems à ne rien faire. Nous exécutâmes notre résolution, & pendant trois ou quatre années de suite, M. Beaurin vint presque tous les jours deux fois au logis, le matin à huit heures jusqu'à onze, & l'après-dîné, depuis trois heures jusqu'à cinq. Si je sçai quelque chose, je le dois particulierement à ces trois ou quatre années d'études. Nous lûmes pres-

que toute la Bible & presque tout Tertullien, l'Histoire de France de la Serre & de Davila : nous traduisîmes le Traité de Tertullien, *de l'habillement des femmes* : nous lûmes Virgile, Horace, Tacite, & la plûpart des autres auteurs classiques, dont nous fîmes des extraits que j'ai encore. La maniere dont nous faisions la plûpart de ces extraits nous étoit fort utile. L'un des deux lisoit un chapitre ou un certain nombre de lignes, & après la lecture il en dictoit le sommaire en François, que nous écrivions en y insérant les plus beaux passages dans leur propre langue. Après que l'un avoit lû & dicté de la sorte, l'autre en faisoit autant: ce qui nous accoutumoit à traduire & à extraire en même-tems. L'été lorsque cinq heures étoient sonnées, nous allions nous promener au Luxembourg. Comme M. Beaurain étoit plus studieux que moi, il lisoit en-

core de retour chez lui, & pendant la promenade il me redisoit ce qu'il avoit lû.

Dans ce tems-là vint la mode du burlesque. M. Beaurain qui sçavoit que je faisois des vers, mais qui jamais n'avoit pû en faire, voulut que nous traduisissions le sixiéme livre de l'Eneïde en vers burlesques. Un jour que nous y travaillions, & que nous en étions encore au commencement, nous nous mîmes à rire si haut des folies que nous mettions dans notre ouvrage, que mon frere, celui qui fut depuis docteur de Sorbonne, & qui avoit son cabinet proche du mien, vint sçavoir de quoi nous riions. Nous le lui dîmes, & comme il n'étoit encore que Bachelier, il se mit à travailler avec nous, & nous aida beaucoup. Mon frere le médecin qui sçut à quoi nous nous divertissions en voulut être : il en fit même plus lui seul à ses heures deloisir, que

Traduction du 6e. Livre de l'Enéïde en burlesque.

nous tous enſemble : ainſi la traduction du ſixiéme livre de l'Eneïde s'acheva ; & l'ayant miſe au net le mieux que je pus, il y fit deux eſtampes à l'encre de la Chine, très-belles. Ce manuſcrit eſt parmi les livres de la Tablette où il n'y a que ceux de la famille. Cet ouvrage nous donna occaſion de faire celui des murs de Troye ou de l'origine du burleſque, dont le premier livre a été fait en commun & imprimé : le ſecond n'eſt que manuſcrit & a été compoſé tout entier par mon frere le médecin. Le ridicule eſt pouſſé un peu trop loin dans ces murs de Troye, mais il y a d'excellens morceaux. En gros le ſujet en eſt bon : car il eſt ingénieux de dire qu'Apollon a inventé la grande Poëſie comme fils de Jupiter, puiſque cette poëſie s'appelle le langage des Dieux ; qu'il a inventé la poëſie champêtre ou paſtorale pour avoir été berger chez

Murs de Troye.

Admette, & qu'il a imaginé le burlesque pour avoir bâti les murs de Troye avec Neptune ; parce que c'est dans les atteliers des maçons & de toutes sortes d'ouvriers, qu'il a appris les expressions triviales qui entrent dans la composition du burlesque.

Il ne manque à cette imagination que d'être ancienne pour être estimée des sçavans. Il y a deux vers dans le sixiéme livre de l'Eneïde qui ont été fort estimés : c'est dans l'endroit où Virgile dit que les héros conservent dans les champs Elisées les mêmes inclinations qu'ils ont eues pendant leur vie. On voyoit là, dit la traduction, le cocher Tydacus,

> Qui tenant l'ombre d'une brosse
> Nettoyoit l'ombre d'un carosse.

Cyrano fut si aise de voir que les chariots n'étoient que des ombres, de même que ceux qui en

avoient ſoin, qu'il voulut abſolument nous connoître. Cette penſée étoit du docteur de Sorbonne.

Votre oncle le receveur général, ayant fait le portrait de votre oncle le docteur dont je parle ici, je me contenterai de rapporter quelques circonſtances de sa vie qu'il a oubliées. Quand il ſoutint ſa tentative, il étoit déja en ſi grande réputation en Sorbonne, que le profeſſeur étant monté en chaire dans les écoles extérieures, dit à ſes écoliers : *Je ne vous ferai point de leçon, parce qu'il vous ſera plus utile d'aller entendre le bachelier qui fait* ſa tentative. *Je vous y invite tous & j'y vas moi-même.* Outre que mon frere avoit beaucoup étudié, Dieu lui avoit fait la grace d'entrer ſi bien & ſi avant dans l'eſprit de la Religion, que j'oſerois dire que peu de gens ont mieux ſçu que lui le véritable ſyſtême de la Religion chrétienne. M. Beaurain, dont j'ai déja

Portrait de mon frere le Docteur.

parlé, venoit de fois à autre lui faire des questions & des objections. Mon frere le docteur répondoit juste à toutes les difficultés de mon ami, & le renvoyoit toujours content. Je me souviens qu'il me disoit un jour: Quand je vais à M. de Ste Beuve (c'étoit un excellent homme) au bout de deux ou trois argumens il me ferme la bouche avec ces deux mots: *O altiludo!* Et voilà qui est fait. M. le docteur, continuoit-il en parlant de mon frere, n'en vient point là. Il me mene de vérités en vérités dont il me fait voir la liaison: & il me découvre une si merveilleuse œconomie entre tous les mysteres de la Religion chrétienne, que je le quitte plein de conviction; personne ne parle comme lui des choses de la foi.

Quand il harangua en Sorbonne pour la défense de M. Arnauld, M. le Chancelier, après avoir demandé qui il étoit, comme l'a remarqué mon frere le receveur, dit qu'il sou-

haiteroit qu'il y eût beaucoup de jeunes docteurs de sa force : à quoi il ajouta ces propres paroles : *Il a parlé en avocat, & non pas en docteur.* Monsieur le Chancelier vouloit dire qu'il n'avoit pas battu la campagne, comme la plûpart des docteurs, en rapportant de belles citations, mais qu'il étoit venu au fait & au fond de l'affaire ; ce qui avoit charmé de telle sorte Monsieur le Chancelier, qu'il avoit empêché deux ou trois fois que celui qui tenoit le sable & qui ne laissoit opiner chaque docteur qu'un quart d'heure, ne lui imposât silence. Son discours dura près de cinq quart d'heures, & on attendoit qu'il parlât encore, lorsqu'il mit fin à sa harangue.

On jugeroit de là qu'il étoit en grande liaison avec M. Arnauld : cependant lui ayant demandé un jour ce que M. Arnauld répondoit à une certaine objection qu'on lui avoit faite : *Je n'en sai rien*, répon-

dit-il. *D'où vient*, lui dis-je, *que vous ne lui avez point demandé? Je n'ai jamais parlé à Monsieur Arnauld*, me répliqua-t-il. *Je n'ai point voulu le voir, pour être assuré, autant qu'on le peut être, que les sentimens que j'ai sur les matieres de la Grace ne me viennent point de la chair & du sang: que ce n'est point l'amitié qui m'engage à soutenir une opinion plûtôt qu'une autre, & pour avoir lieu de croire que ce n'est que Dieu seul qui me l'inspire.* Non-seulement il avoit peur que la chair & le sang n'eussent part aux sentimens qu'il avoit sur les matieres de la foi, mais il craignoit que ceux avec qui il conversoit ne fissent la même chose à son égard, & ne se rangeassent à son opinion par amitié pour lui. On le vit bien dans une circonstance que je vais raconter. Il étoit fort ami de M. Varet qui fut depuis grand-vicaire de Monseigneur l'archevêque de Sens, & qui étoit un excel-

lent homme. M. Varet fort jeune encore, & élevé par sa mere, femme très-pieuse, dans la crainte terrible d'être empoisonné par les mauvaises doctrines que l'on voyoit se répandre alors dans l'Eglise, étoit fort embarrassé sur le fait de mon frere qu'il étoit comme obligé de voir souvent à cause de l'amitié, du voisinage, & de l'alliance qu'il y avoit entre sa famille & la nôtre: M. Pepin, notre cousin-germain, ayant épousé Mademoiselle Varet sa sœur. Il connoissoit mon frere pour un très homme de bien, prêtre & docteur de Sorbonne, mais soupçonné de Jansénisme. Mon frere qui remarqua son embaras, lui dit: *N'êtes-vous pas persuadé que la doctrine de S. Augustin sur la matiere de la Grace, est la doctrine de l'Eglise?* Oui, lui dit Monsieur Varet, *& je sai même que les canons du concile de Trente sur la Grace, sont composés des propres termes de*

S. *Augustin.* Mon frere lui dit ensuite : *Vous n'aurez donc point de répugnance à lire les écrits de ce pere sur la matiere de la Grace ?* Non, assurément, lui dit le jeune Varet. *Lisez-les donc, Monsieur*, lui dit mon frere, *après cela nous parlerons tant qu'il vous plaira sur cette matiere. Jusques-là nous n'en dirons pas un mot, s'il vous plaît : nous avons mille autres questions de Théologie que nous pourrons examiner en attendant.* Au bout de quelques jours M. Varet voulut parler de la Grace : mon frere lui demanda s'il avoit lû tout S. Augustin sur cette matiere. *Non*, lui dit M. Varet. *Parlons donc d'autre chose*, lui dit mon frere. Quand M. Varet eut lû tout S. Augustin sur la matiere de la Grace, mon frere lui en laissa parler ; mais il trouva qu'il poussoit les choses un peu trop loin, & il fut assez long-temps à le faire rentrer dans les justes bornes qu'il faut garder dans cette matiere.

Après avoir été exclus de la Sor-

bonne avec les ſoixante & dix autres docteurs de ſon même avis, non ſeulement il n'y alla plus, mais il ne voulut plus continuer d'aller aux aſſemblées des Prêtres de ſaint Etienne-du-Mont ſa paroiſſe. Le curé qui vit que cette aſſemblée étoit comme ſans ame, mon frere n'y allant plus; (car c'étoit lui qui propoſoit & réſolvoit une grande partie des queſtions & des cas de conſcience qui s'y agitoient) le vint prier deux ou trois fois d'aſſiſter à ces aſſemblées. *Comment pouvez-vous*, Monſieur, *me faire une telle priere?* (lui diſoit mon frere,) *je ſuis un de ceux dont vous dites dans votre prône que la doctrine eſt empoiſonnée, & vous voulez que j'aſſiſte à vos conférences!* Le curé eut beau l'en prier, il crut ne devoir pas répondre à ſes inſtances. Mille gens lui diſoient tous les jours qu'il devoit ſigner le Formulaire, & qu'un homme comme lui ne devoit pas

pour si peu de chose cesser d'être utile à l'Eglise, soit en prêchant, soit en confessant, soit en assistant à des conférences Ecclésiastiques. A tout cela il faisoit une réponse bien chrétienne & bien sensée : *Dieu*, disoit-il, *n'a que faire de moi pour toutes les choses dont vous me parlez, & je ne dois songer qu'à la seule dont il m'a chargé. Il m'a fait par sa grace docteur de Sorbonne, & je me regarde en cette qualité comme une sentinelle posée pour empêcher qu'il ne passe rien contre la vérité. Je n'ai que cela à faire, & je ferai beaucoup, si je m'acquitte bien de cette commission : Dieu pourvoira à tout le reste.* Je me suis servi de cette pensée dans l'éloge de M. Arnauld, où elle est très-juste & tout-à-fait à sa place. Je puis dire que ce docteur étoit un très-homme de bien, mort trop jeune pour sa famille & pour le public. Il n'a jamais voulu de bénéfices : & toute son ambition étoit d'être professeur de Théologie en Sorbonne.

Origine des Lettres Provinciales.

Dans le tems que l'on s'assembloit en Sorbonne pour condamner M. Arnauld; mes freres & moi, M. Pepin & quelques autres amis encore, voulûmes sçavoir à fonds de quoi il s'agissoit. Nous priâmes mon frere le docteur de nous en instruire: nous nous assemblâmes tous au logis de feu mon pere, où mon frere le docteur nous fit entendre que toutes les questions de la Grace qui faisoient tant de bruit, rouloient sur un pouvoir prochain & sur un pouvoir éloigné, que la Grace donnoit pour faire de bonnes actions. Les uns disent qu'à la vérité lorsque S. Pierre pécha il n'avoit pas la Grace qui donne le pouvoir prochain de bien faire, mais qu'il avoit la Grace qui donne le pouvoir éloigné, laquelle ne fait jamais faire la bonne action, mais en donne seulement la puissance, & qu'ainsi M. Arnauld avoit eu tort d'avancer qu'on trouvoit en S. Pierre un juste

à qui la Grace, ſans laquelle on ne peut rien, avoit manqué: parce que S. Pierre avoit en lui la grace qui donne le pouvoir éloigné de bien faire. Les autres ſoutenoient que le pouvoir éloigné ne produiſant jamais la bonne action, & S. Pierre n'ayant point eu la grace qui la produit, M. Arnauld n'avoit point mal parlé quand il avoit dit que la Grace ſans laquelle on ne peut rien lui avoit manqué, puiſqu'à parler raiſonnablement, le pouvoir qui ne produit jamais ſon effet n'eſt point un vrai pouvoir. Nous vîmes par-là que la queſtion méritoit peu le bruit qu'elle faiſoit. Mon frere le receveur raconta cette conférence à M. Vitart, intendant de M. le duc de Luynes, qui demeuroit à Port-Royal, & lui dit que Meſſieurs du Port-Royal devoient informer le public de ce qui ſe paſſoit en Sorbonne contre M. Arnauld, afin de le déſabuſer de la croyance où il

étoit qu'on accusoit M. Arnauld de choses fort attroces. Au bout de huit jours Monsieur Vitart vint au logis de mon frere le receveur, qui demeuroit avec moi dans la rue saint François au marais, & lui apporta la premiere lettre Provinciale de M. Pascal. *Voilà*, lui dit-il, en lui présentant cette lettre, *le fruit de ce que vous me dites il y a huit jours.* Cette lettre qui ne parle que du pouvoir prochain & du pouvoir éloigné de la Grace, en attira une seconde, & celle-là une autre jusqu'à la dix-huitiéme, qui est la derniere des Provinciales. Voilà quel en a été le sujet & l'origine.

Reprenons le fil de notre discours. Au mois de Juillet de l'année 1651, j'allai prendre des Licences à Orléans avec M. Varet, depuis grand-vicaire de Monseigneur l'archevêque de Sens, & avec M. Monjot qui vit encore. On n'étoit pas en ce tems-là si difficile qu'aujour-

d'hui à donner des Licences, ni les autres degrès de droit civil & canonique. Dès le soir même que nous arrivâmes, il nous prit fantaisie de nous faire recevoir, & ayant heurté à la porte des Ecoles sur les dix heures du soir, un valet qui vint nous parler à la fenêtre, ayant sçu ce que nous souhaitions, nous demanda si notre argent étoit prêt. Surquoi ayant répondu que nous l'avions sur nous, il nous fit entrer, & alla réveiller les docteurs qui vinrent au nombre de trois, nous interroger avec leurs bonnets de nuit sous leur bonnet caré. En regardant ces trois docteurs à la foible lueur d'une chandelle, dont la lumiere alloit se perdre dans l'épaisse obscurité des voûtes du lieu où nous étions, je m'imaginois voir Minos, Æacus & Rhadamante qui venoient interroger des ombres. Un de nous à qui l'on fit une question dont il ne me souvient pas, répondit har-

diment, *matrimonium est legitima maris & fœminæ conjunctio, individuam vitæ consuetudinem continens*, & dit ſur ce ſujet une infinité de belles choſes qu'il avoit appriſes par cœur. On lui fit enſuite une autre queſtion ſur laquelle il ne répondit rien qui vaille. Les deux autres furent enſuite interrogés, & ne firent pas beaucoup mieux que le premier. Cependant ces trois docteurs nous dirent qu'il y avoit plus de deux ans qu'ils n'en avoient interrogé de ſi habiles, & qui en ſçuſſent autant que nous. Je crois que le ſon de notre argent que l'on comptoit derriere nous, pendant que l'on nous interrogeoit, fit la bonté de nos réponſes. Le lendemain, après avoir vû l'Egliſe de Sainte Croix, la figure de bronze de la Pucelle qui eſt ſur le pont, & un grand nombre de boiteux & de boiteuſes parmi la ville, nous reprîmes le chemin de Paris. Le 27 du même

mois nous fûmes reçus tous trois avocats.

J'étudiai & apris ſans maître les Inſtitutes avec le ſecours des Commentaires de Boſkolten. Les Inſtitutes ſont un livre excellent & le ſeul que je voudrois qu'on conſervât du droit Romain. Car hors ce livre qui eſt très-bon pour fortifier le ſens commun, hors les ordonnances & les coûtumes qu'il ſeroit utile de réduire à une ſeule pour toute la France, ſi cela ſe pouvoit, de même que les poids & les meſures ; je crois qu'il faudroit brûler tous les autres livres de Juriſprudence, Digeſtes, Code avec leurs commentaires, & particulierement tous les livres d'arrêts ; n'y ayant point de meilleur moyen au monde pour diminuer le nombre des procès.

Je plaidai deux cauſes avec aſſez de ſuccès, non point parce que je les gagnai toutes deux ; car le gain

ou la perte d'une cause, viennent rarement de la part de l'avocat; mais parce que ceux qui m'entendirent, témoignerent être fort contens, sur tout les Juges : car ayant été les saluer sur la fin de l'audience, ils me firent des caresses extraordinaires, entre autre M. Daubray lieutenant civil, pere de la malheureuse Madame de Brinvilliers. Il me pria même de m'attacher au Châtelet, en ajoutant que je recevrois de lui toute la faveur qu'un avocat pouvoit en souhaiter. J'eusse peut être mieux fait de suivre son conseil; mais mes freres me dégouterent tellement de la profession d'avocat, que je m'en dégoutai aussi moi-même insensiblement. Il y avoit une raison très-forte pour cela; c'est que mon frere aîné, très-habile avocat, & ayant de l'esprit & de l'éloquence autant que pas un de ses confreres, ne faisoit rien dans sa profession : il

valoit

beaucoup, mais il ne se faisoit pas valoir. Je crus qu'il en seroit de moi la même chose, & il y a apparence que je ne me trompai pas.

Mon frere ayant acheté la charge de receveur général des finances de Paris, me proposa d'être son commis, & d'aller demeurer avec lui. J'acceptai cette proposition, où je voyois d'ailleurs plus de douceur & de plaisir qu'à trainer une robe dans le Palais. Je fus dix ans avec lui; car j'y entrai au commencement de l'année 1654, & j'en sortis pour aller chez Monsieur Colbert en 1664. Comme la commission de la recette générale ne m'occupoit pas beaucoup, car il ne s'agissoit que d'aller recevoir de l'argent & d'en donner soit à l'Epargne qui ne s'appelloit pas encore le Trésor Royal, soit à des particuliers assignés sur la recette générale; je me remis à étudier. Une bibliotheque fort belle que

mon frere acheta des héritiers de l'abbé de Serisi de l'Académie Françoise, & auteur de la métamorphose des yeux de Philis en astres, en fut la principale occasion par le plaisir que j'eus de me voir au milieu de tant de bons livres. Je me mis aussi à faire des vers, & le portrait d'Iris fut presque le premier ouvrage que je composai. Je n'ai rien fait de meilleur dans ce genre là : tant il est vrai qu'avec un goût naturel, on fait aussi-bien en commençant que dans la suite, & que la différence n'est gueres que dans la plus grande facilité de composer que l'on acquiert avec le tems. Je fis ce portrait d'Iris à Viry sur une idée en l'air, & ne crus nullement qu'il fût à beaucoup près aussi bon qu'il fut trouvé quand il parut. M. Quinault vint nous voir à Viry ; je le lui lûs : & comme il le trouva fort à son gré, je lui en donnai une copie. De

retour à Paris, il le montra à une jeune Demoiſellle dont il étoit amoureux, & qui crut qu'il l'avoit composé pour elle. Il trouvoit ſon compte à la laiſſer dans cette erreur, & il ne crut point être tenu de la déſabuſer, de ſorte que le portrait courut partout Paris ſous le nom de M. Quinault. On me parla de ce portrait, & je dis que j'en avois fait un ſous le même nom d'Iris. Dès que j'en eus dit le premier vers, on s'écria que c'étoit le même dont on me parloit. On me crut à ma parole, & M. Quinault ſe trouva un peu embaraſſé: cependant comme il avoua franchement qu'il avoit été du bien de ſes affaires galantes, qu'on le crût auteur de cette piece qu'il auroit été bien aiſe d'avoir composé; cela ne lui fit aucun tort dans le monde. Je compoſai enſuite le dialogue de l'amour & de l'amitié, qui fut imprimé pluſieurs

fois, & traduit en Italien par deux personnes differentes. M. Fouquet surintendant des finances le fit écrire sur du velin avec de la dorure & de la peinture.

Ma mere étant morte en l'année 1657, peu de tems après le mariage de mon frere le receveur général des finances, la maison de Viry fut donnée à mon frere le receveur, dans le partage que nous fimes des biens de la succession de la famille. Il y fit bâtir un corps de logis, & comme j'avois un plein loisir, car mon frere avoit pris un commis pour sa recette générale, je m'appliquai à faire bâtir cette maison, qui fut trouvée bien entendue. Il est vrai que mes freres avoient grande part au dessein de ce bâtiment que je conduisis, n'ayant pour ouvriers que des Limousins qui n'avoient fait autre chose toute leur vie que des murs de clôture : je leur fis faire aussi la rocaille d'une

grotte, qui étoit le plus bel ornement de cette maison de campagne. Quand ils montroient tout cela à leurs amis Limousins, comme leurs ouvrages, ils les étonnoient fort & ils s'acquirent une grande réputation d'habileté. Je rapporte ici la part que j'ai au bâtiment de Viry, parce que le récit qu'on en fit à M. Colbert fut cause particulierement de ce qu'il songea à moi pour en faire son commis dans la surintendance des bâtimens du roi; ce qui arriva vers la fin de l'année 1663, en la maniere que je vais dire.

Dès la fin de l'année 1662, M. Colbert ayant prévu ou sachant déja que le roi le feroit surintendant de ses bâtimens, commença à se préparer à la fonction de cette charge, qu'il regarda comme beaucoup plus importante qu'elle ne paroissoit alors entre les mains de M. de Ratabon. Il songea qu'il au-

roit à faire travailler, non-seulement à achever le Louvre, entreprise tant de fois commencée & toujours laissée imparfaite, mais à faire élever beaucoup de monumens à la gloire du roi, comme des arcs de triomphe, des obelisques, des pyramides, des mausolées; car il n'y a rien de grand ni de magnifique qu'il ne se proposât d'exécuter. Il prévit qu'il faudroit faire battre quantité de médailles pour consacrer à la posterité la mémoire des grandes actions que le Roi avoit déja faites; & qu'il croyoit devoir être suivies d'autres encore plus grandes & plus considérables : que tous ces grands exploits seroient mêlés de divertissemens dignes du prince, de fêtes, de mascarades, de carrousels & d'autres délassemens semblables, & que toutes ces choses devoient être décrites & gravées avec esprit & avec intelligence

pour passer dans les pays étrangers, où la maniere dont elles sont traitées, ne fait gueres moins d'honneur que les choses mêmes. Il voulut en conséquence assembler un nombre de gens de lettres, & les avoir auprès de lui pour prendre leurs avis, & former une espece de petit conseil pour toutes les choses dépendantes des belles lettres. Il avoit déja jetté les yeux sur M. Chapelain qu'il connoissoit, comme il m'a fait l'honneur de me le dire plus d'une fois, pour l'homme du monde qui avoit le goût le meilleur & le sens le plus droit pour toutes ces matieres; sur M. l'abbé de Bourseis qu'il regardoit de longue main comme un prodige de science & de littérature, & sur M. l'abbé de Cassagnes, qui par une piece en vers qu'il avoit faite, où Henri IV donne des instructions au Roi son petit fils, avoit mérité son estime & sa bienveillance. Il

lui manquoit un quatriéme, car il vouloit que cette assemblée fût au moins de quatre personnes. Pour l'avoir il s'adressa à M. Chapelain, qui de son propre mouvement, & sans que j'en sçusse rien, m'indiqua à lui avec des éloges beaucoup au-dessus de ce que je méritois. M. Colbert lui demanda si j'étois le frere du receveur général des finances, & si c'étoit moi qui avois fait deux odes, l'une sur la paix, & l'autre sur le mariage du Roi. M. Chapelain lui ayant dit que oui : *Je suis déja très-content de la poesie*, lui dit-il, *& M. le Cardinal a pris grand plaisir à les lire dans son voyage; mais il seroit bon que je visse de sa prose.* Ils convinrent que M. Chapelain me prieroit, comme de son chef, de composer une piece en prose sur l'acquisition de Dunkerque que le Roi venoit de faire. Je la fis, telle que vous l'avez lûe dans le premier recueil de mes ouvrages. Elle plut,

& le troisiéme jour de Février 1663 nous nous rendîmes, M. Chapelain & moi, suivant l'ordre qui nous en avoit été donné, chez M. Colbert. On nous mena dans une chambre où nous trouvâmes M. l'abbé de Bourseis & M. l'abbé de Cassagnes, qui avoient été aussi mandés. M. Colbert étant venu nous trouver, commença par demander le secret sur ce qu'il nous alloit dire : ensuite il nous déclara pourquoi il nous avoit fait venir ; que c'étoit pour se faire, ainsi que je viens de le marquer, une espece de petit conseil, qu'il pût consulter sur toutes les choses qui regardent les bâtimens, & où il peut entrer de l'esprit & de l'érudition ; qu'il souhaitoit que nous nous assemblassions chez lui deux fois la semaine, le mardi & le vendredi.

Ce dernier jour fut choisi, parce qu'il ne se tenoit point de conseil,

& qu'il le prenoit pour se reposer, ou plutôt pour travailler à d'autres affaires que celles du courant. Car M. Colbert ne connoissoit gueres d'autre repos que celui qui se trouve à changer de travail, ou à passer d'un travail difficile à un autre qui l'est un peu moins. Dès le même jour il voulut qu'on commençât à travailler devant lui, & ce fut à mettre par écrit ce qu'il venoit de nous dire. Je fus choisi pour tenir la plume, qui m'est toujours demeurée. Il nous quitta pour aller chez le Roi. A son retour nous ayant trouvés chez lui, il approuva ce que nous avions rédigé par écrit, & m'ordonna d'avoir un regître pour y mettre tout ce qui seroit fait & résolu à l'avenir. Le 15 Février suivant, un commis de M. Colbert m'apporta une bourse fort propre dans laquelle il y avoit cinq cens écus en or: cette gratification, toujours continuée, & augmentée de

500 liv. en l'année 1669, a duré ſur ce même pied juſqu'en 1683.

Dans ce tems là les Suiſſes venoient d'arriver pour renouveller leur alliance avec la France. Il fallut faire une médaille ſur ce ſujet, & ce fut le travail dont s'occupa notre naiſſante Académie. M. l'abbé de Bourſeis fut celui qui y eut le plus de part, car le vers qui en fait la legende eſt tout de lui : Médaille de l'alliance des Suiſſes.

Nulla dies ſub me natoque hæc fœdera rumpet.

Peu de jours après M. Colbert demanda une deviſe pour Monſeigneur le Dauphin qui n'avoit encore que trois ou quatre ans. J'eus le bonheur d'en faire une qui fut agréée préférablement à pluſieurs autres. Le corps eſt un éclat de tonnerre qui ſort de la nue avec ce mot : *& ipſo terret in ortu.* Elle fut miſe ſur les enſeignes du régiment de monſeigneur le Dauphin, & ſur les caſaques de ſes gardes. Quand Deviſe pour Monſeigneur le Dauphin.

il n'y avoit pas d'ouvrage de commande, l'Académie travailloit à revoir & à corriger les ouvrages, soit de prose, soit de vers qui se composoient à la louange du Roi, pour les mettre en état d'être imprimés à l'imprimerie du Louvre. Il en a été corrigé de quoi faire un très-gros volume, & j'ai rendu les manuscrits de ces differents ouvrages, qui remplissoient deux fort grands porte-feuilles. Chacun de ceux qui composoient cette petite Académie, travailloit aussi de son côté à des ouvrages particuliers sur les belles actions de sa Majesté.

Correction des ouvrages faits à la louange du Roi.

Desseins de Tapisseries.

M. Colbert nous demanda des desseins pour des tapisseries qui devoient se faire à la manufacture des Gobelins. Il en fut donné plusieurs entre lesquels on choisit celui des quatre élémens, où l'on trouva moyen de faire entrer plusieurs choses à la gloire du Roi. Comme ces tapisseries se voient tous

les jours, & que les eſtampes avec le diſcours qui les accompagne, forment un beau volume, je n'en dirai pas davantage. J'obſerverai ſeulement que toutes les deviſes ſont de moi. A d'autres que mes enfans je n'aurois pas fait cette remarque, & moins encore ce que je vais dire. Ayant porté à M. Colbert 48 deviſes pour cette tapiſſerie, ſeize de l'abbé de Bourſeis, ſeize de l'abbé de Caſſagnes, & ſeize de ma façon toutes mêlées les unes avec les autres, afin qu'il en choisît ſeize ſans ſçavoir qui en étoit l'auteur; il s'en trouva quatorze des miennes. Dans la joie que j'en eus, je ne pus m'empêcher de le lui dire. Sur quoi il me demanda quelles étoient les deux autres deviſes de ma façon qu'il n'avoit pas adoptées. Les lui ayant marquées: *Ces deux là,* me dit-il, *me ſemblent auſſi bonnes que les deux que j'ai priſes à leur place: il faut les joindre avec les autres, & qu'elles*

ſoient toutes de vous. On fit enſuite le deſſein de la tenture des quatre ſaiſons de l'année ſur le modele de celle des quatre élémens : on l'a auſſi gravée & accompagnée de ſemblables explications. Des ſeize deviſes qui ornent cette tenture, il y en a neuf de moi.

L'intention de M. Colbert étoit que nous travaillaſſions à l'hiſtoire du Roi, & pour y parvenir il me faiſoit écrire dans le regiſtre dont je viens de parler, pluſieurs choſes que le Roi avoit dites, pour les inſerer dans ſon hiſtoire. Je me ſouviens entre autres de celle-ci. Un jour il dit en préſence de M. de Villeroy, de M. le Tellier, de M. de Lionne, de M. le Maréchal de Grammont, de M. Colbert, & de quelques autres dont il ne me ſouvient pas : *Vous êtes tous mes amis, ceux de mon royaume que j'affectionne le plus & en qui j'ai le plus de confiance. Je ſuis jeune, & les fem-*

mes ont ordinairement bien du pouvoir sur ceux de mon âge. Je vous ordonne à tous, que si vous remarquez qu'une femme, quelle qu'elle puisse être, prenne empire sur moi & me gouverne le moins du monde, vous ayez à m'en avertir. Je ne veux que vingt-quatre heures pour m'en débarasser & vous donner contentement là-dessus. Il me faisoit aussi écrire des actions fort considérables de sa Majesté, lesquelles étoient ou peu connues de tout le monde, ou dont les motifs & quelques circonstances n'étoient sçues que de lui seul. Il me dicta entre autres, l'affaire de M. Fouquet d'un bout à l'autre, & il me la fit retoucher trois ou quatre fois avant que de la transcrire dans le registre. J'oubliois de remarquer que peu de tems après qu'il nous eût assemblés, il nous mena faire la révérence au Roi. C'étoit dans le tems que la Reine mere tomba malade de la maladie dont elle

mourut. Le Roi étoit dans une petite garderobbe derriere la chambre de la Reine, d'où il alloit à tout moment la voir, la servant dans sa maladie presque dans tous ses besoins, soit pour lui donner à boire, soit pour lui porter ses bouillons: fils n'ayant jamais davantage honnoré sa mere pendant toute sa vie. Après que M. Colbert nous eut présentés au Roi, il nous dit ces paroles : *Vous pouvez, Messieurs, juger de l'estime que je fais de vous, puisque je vous confie la chose du monde qui m'est la plus précieuse, qui est ma gloire : je suis sur que vous ferez des merveilles, je tâcherai de ma part de vous fournir de la matiere qui mérite d'être mise en œuvre par des gens aussi habiles que vous êtes.* Quelque temps après, M. Charpentier, dont M. l'abbé de Bourseis & M. Chapelain parlerent avantageusement à M. Colbert, fut associé à cette petite académie. Nous jettâmes

tous les yeux ſur lui pour écrire l'hiſtoire du Roi, c'eſt-àdire pour tenir la plume : car toute la compagnie devoit y travailler en la revoyant & en la corrigeant. Lorſqu'il fut queſtion de décider comment il y travailleroit, on lui dit qu'il ſe ſervît des gazettes, & de tout ce qui ſe peut recouvrer dans le public pour former le corps de ſon hiſtoire : qu'à meſure qu'il auroit fait qulque choſe de conſidérable, & que l'académie l'auroit revu, M. Colbert y ajouteroit ou en retrancheroit ce qu'il jugeroit néceſſaire. Pour faciliter la choſe, je propoſai un expédient : c'étoit que quand M. Charpentier auroit compóſé la valeur d'un petit cahier, & que ce cahier auroit été revu par la compagnie ; il l'envoyeroit à M. Colbert dans un paquet qu'on mettroit ſur ſa table avec les autres paquets de lettres qu'il recevoit inceſſament, de ſorte que la lecture

qu'il feroit de ce cahier le délasseroit de la lecture des autres lettres ; & qu'en mettant en marge ou en interligne ce qu'il jugeroit à propos d'y ajouter, & en rayant ce qu'il faudroit en retrancher, la chose se feroit sans que ce travail consumât un temps particulier, & fût une occupation de surcroît à toutes les autres. M. Colbert approuva fort cet expédient ; mais M. Charpentier ne voulut jamais l'accepter, demandant toujours que M. Colbert lui fournît des mémoires & l'entretînt du secret des affaires, ce qu'il n'avoit pas le tems de faire & qu'il ne fit point : ainsi la chose en demeura là. Ce fut une grande perte pour la petite académie, mais un bonheur pour M. Pelisson & particulierement pour Mrs Racine & Despréaux, chargés depuis d'écrire l'histoire du Roi par Madame de Montespan, qui regarda ce travail comme un amusement

Maniere de travailler à l'histoire du Roi.

dont elle avoit besoin pour occuper le Roi. Ils en ont reçu de très-grandes récompenses en differents temps.

M. Colbert ayant formé cette petite Académie, songea à en établir une plus grande & plus considérable pour l'avancement & la perfection de toutes les sciences. Il se fit donner dabord un mémoire de tous les hommes sçavans qui s'assembloient alors chez M. de Monmort conseiller d'Etat, amateur de toutes les sciences & de tous les sçavans, comme aussi de tous ceux qui étoient en réputation d'exceller en quelque science, soit dans le royaume, soit dans les pays étrangers. M. Chapelain, M. l'abbé de Bourseis & M. Carcavi furent ceux qu'il consulta particulierement sur ce choix. Voici le nom de ceux qui furent choisis les premiers, Mrs Carcavi, Roberval, Huygens, Frenicle, Picard, Duclos, Bourdelin,

Etablissement de l'Académie des sciences.

de la Chambre, Perrault, Auzout, Pecquet, Buot, Gayant, Mariotte & Marchand. J'eus bien de la peine à faire consentir mon frere à être de cette Académie, non qu'il ne se tînt très honoré du choix qu'on faisoit de lui : *Mais*, disoit-il, *je n'ai point les qualités nécessaires pour être mis avec tant d'excellens hommes.* (1)

---

[1] Claude *Perrault*, de l'Académie Royale des Sciences & Medecin de la Faculté de Paris, dont il sera beaucoup question dans ces mémoires, fut un des plus fameux architectes du regne de Louis XIV. Il n'acquit à Paris en 1613, de P. Perrault, avocat au Parlement, originaire de Tours. Il devint sans aucun maître, sans avoir vû l'Italie, & par la seule force de son génie, habile dans tous les arts qui ont du raport au dessein Dans le nombre des connoissances qu'il possedoit à un haut degré ; telles que la Medecine, les Mathématiques, la Physique, les Méchaniques, l'Anatomie, il fit son capital de l'Architecture, & y excella superieurement. Nous avons de lui differens monuments qui sont regardés comme autant de chef-d'œuvres : sçavoir le peristile du Louvre, l'Observatoire, le magnifique arc

Cette modeſtie étoit ſincere, quoi-

---

de triomphe du Trône, la Chapelle du Château de Sceaux, le boſquet des bains d'Apollon dans le jardin de Verſailles, l'allée d'eau & la plus grande partie des deſſeins des vaſes ſoit en marbre, ſoit en bronze qui ornent ce parc. Outre tous ces ouvrages qui peuvent être mis en paralelle avec ce que les anciens nous ont laiſſé de plus parfait pour le grand goût de l'architecture, nous avons encore de ce célebre architecte une traduction de Vitruve qu'il fit par ordre de M. Colbert, traduction remplie de mille obſervations très-curieuſes & très-utiles à ceux qui veulent s'inſtruire de l'architecture des anciens. Il nous a donné auſſi *l'abrégé des dix livres d'architecture de Vitruve*, dans lequel il a mis en ordre ce que cet ancien architecte a traité confuſément, & il a raſſemblé ſous le même chapitre ce qui ſe trouve diſperſé en pluſieurs endroits, concernant un même ſujet. Nous avons encore de lui un ouvrage intitulé : *Ordonnance des cinq eſpeces de colonnes ſuivant la méthode des anciens.* Lequel contient une maniere infiniment plus aiſée que toutes les autres pour l'uſage des cinq ordres.

Indépendament de ces livres ſur l'architecture, M. Perrault ſe diſtingua par pluſieurs autres : tels ſont ſes eſſais de phyſique, ſes mémoires pour ſervir à l'hiſtoire naturelle des animaux, dreſſés ſur les diſſections faites

qu'il eût lui seul les talens de dix autres. La famille qui se joignit à moi & qui passa plusieurs jours à le presser, eut bien de la peine à le faire résoudre. Dans la suite M. Duhamel abbé de Saint Lambert, fut admis dans l'Académie, à l'occasion de la traduction qu'il fit des Droits de la Reine en latin, comme je le dirai ci-après. M. l'abbé Galois le suivit; mon frere le medecin l'avoit indiqué à M. Colbert pour être son bibliothecaire, & c'est-par-là qu'il entra dans l'Académie. M. Blondel, qui depuis a

dans l'Académie des Sciences; enfin par un recueil de divers machines de son invention, qui lui ont fait beaucoup d'honneur. Il mourut à Paris le 9 Octobre 1688, âgé de 75 ans. Quoiqu'il n'eût gueres exercé la medecine que pour ses amis & sa famille, la Faculté eut tant d'estime pour lui, qu'elle députa après sa mort à ses héritiers pour avoir son portrait, qui fut placé dans les écoles publiques parmi ceux de Fernel, d'Acakia, Riolan & d'autres qui ont fait le plus d'honneur à ce corps.

été maître de mathématiques de Monſeigneur le Dauphin, y entra enſuite, & ce fut moi qui le préſentai. M. de Caſſini fut propoſé environ vers ce temps là par M. Carcavi, qui le fit venir de Boulogne en Italie où il étoit profeſſeur, & lui fit donner neuf mille livres de penſion. M. Carcavi eſperoit d'en faire ſon gendre, mais ce projet ne réuſſit pas, & M. de Caſſini prit alliance d'un autre côté. M. Dodart ayant été propoſé par mon frere le medecin, fut reçu peu de temps après. A l'égard de M. du Vernay, il n'y fut admis qu'après la mort de M. Gayant chirurgien, pour faire les diſſections en ſa place : ce fut mon frere qui l'indiqua, & qui l'aida de ſon crédit, de ſon argent & même de ſon ſçavoir, pour remplir d'abord avec dignité tout ſon emploi. Vers le même tems M. de la Hire fut reçu dans l'Académie.

Outre ceux que je viens de nommer, qui tenoient les premieres places dans l'Académie, il y en avoit d'autres d'une classe inferieure, & qui n'y étoient que pour écouter, pour exécuter ce qui avoit été résolu par la compagnie, & particulierement pour faire les observations dont elle avoit besoin. De ce nombre étoient le sieur Richer qui alla en Cayenne, le sieur Niquet qui avoit soin de la construction des modeles & des machines qu'on faisoit faire, soit que ces machines fussent anciennes, comme la pompe du pont neuf, les grues, les engins, les moulins à vent, &c. soit qu'elles fussent de nouvelle invention, comme des machines à nettoyer des ports de mers, à scier des pierres, à faire des bas de soie, des rubans, &c. Il y avoit encore plusieurs de ces éleves dont les noms ne me reviennent pas. Le sieur Couplet fut nommé pour être comme l'huissier

l'huissier de la compagnie : depuis il fut fait concierge de l'Observatoire, dès qu'on commença à le bâtir.

Il fut reglé que l'Académie s'occuperoit à cinq choses principales, aux mathématiques, à l'astronomie, à la botanique ou science des plantes, à l'anatomie, & à la chymie. M. Roberval, M. Frenicle, M. Huygens & M. Blondel s'appliquoient particulierement à ce qui regarde les mathématiques : M. de Cassini, M. Auzout, & depuis, M. de la Hire eurent l'astronomie pour leur partage : M. de la Chambre, M. Perrault, M. Gayant, & depuis, M. du Vernay, travaillerent à l'anatomie : M. Duclos, M. Bourdelin, & depuis, M. Borel eurent soin de la chymie: M. Dodard & M. Marchand s'appliquerent à la connoissance des plantes & de tout ce qui regarde la botanique. M. du Hamel fut dabord le sécrétaire de la compagnie, & M. Colbert de Croissi l'ayant quel-

que tems après mené en Angleterre où il alla en qualité d'ambassadeur, M. l'abbé Gallois en fit la fonction. M. du Hamel étant de retour, reprit sa place, & l'occupe encore.

M. l'abbé de Bourseis demanda qu'il y eût des académiciens pour la Théologie. M. Colbert l'ayant agréé, plusieurs docteurs en théologie furent nommés, entre autres l'illustre M. Ogier, le plus célebre prédicateur de son tems, qui après avoir charmé Paris, s'étoit fait admirer en Allemagne à la suite de M. Davaux ambassadeur, qui l'avoit emmené en qualité de son ami. Ce M. Ogier avoit un frere qui a écrit ses voyages vers le nord très-élégamment sous le titre *d'Iter Danicum*. Les conférences de théologie durerent peu : car la Sorbonne qui en fut allarmée vint par députés s'en plaindre à M. Colbert qui se rendit à leurs remontrances,

n'ayant pas pû disconvenir qu'il y avoit du péril à laisser le pouvoir à des particuliers de disputer sur des matieres de religion, qu'il falloit abandonner aux Facultés établies pour en connoître. Il fut en même-tems résolu que dans l'Académie occupée aux sciences que j'ai marquées, on ne disputeroit point sur les matieres de controverse ni de politique, à cause du péril qu'il y a de remuer ces sujets sans mission ou sans nécessité. Il fut encore ordonné que les astronomes ne s'appliqueroient point à l'astrologie judiciaire, & que les chymistes ne travailleroient point à la pierre philosophale : ces deux choses ayant été trouvées très-frivoles & très-pernicieuses.

Cette Académie n'étoit pas encore tout à fait établie, que M. Colbert fit un fond de la somme de cent mille livres sur l'état des bâtimens du Roi, pour être distri-

Gratification des gens de lettres.

bué aux gens de lettres. Tout ce qui se trouva d'hommes distingués pour l'éloquence, la poësie, les méchaniques & les autres sciences, tant dans le royaume que dans les pays étrangers, recurent des gratifications, les uns de mille écus, les autres de deux mille livres, les autres de cinq cens écus, d'autres de de 1200 liv. quelques-uns de mille livres, & les moindres de 600 liv. Il alla de ces pensions en Italie, en Allemagne, en Dannemarck, en Suede & aux dernieres extrémités du nord: elles y alloient par lettres de change. A l'égard de celles qui se distribuoient à Paris, elles se porterent la premiere année chez tous les gratifiés, par le commis du trésorier des bâtimens, dans des bourses de soie d'or, les plus propres du monde; la seconde année dans des bourses de cuir. Comme toutes choses ne peuvent pas demeurer au même état & vont natu-

tellement en dépériſſant, les années ſuivantes il fallut aller recevoir ſoi-même les penſions chez le tréſorier en monnoie ordinaire. Les années bientôt eurent quinze & ſeize mois ; & quand on déclara la guerre à l'Eſpagne, une grande partie de ces gratifications s'amortirent. Il ne reſta preſque plus que les penſions des académiciens de la petite académie & de l'académie des ſciences : ce qui a continué & continue encor juſqu'à préſent. Mon frere le medecin a toujours eu deux mille livres d'apointement, comme étant de l'académie des ſciences, ſans compter les gratifications qu'il a reçues, comme travaillant aux deſſeins du Louvre, de l'Obſervatoire, de l'arc de Triomphe, & de pluſieurs ouvrages faits à Verſailles, comme je le dirai en ſon lieu. Il fut réſolu que l'académie des ſciences s'aſſembleroit à la bibliotheque du Roi dans une ſalle baſſe, &

qu'elle y tiendroit ses assemblées deux fois la semaine, le mercredi & le samedi.

Etablissement d'un laboratoire pour la chymie dans la Bibliotheque Royale.

Deux choses ayant paru nécessaires pour mettre l'Académie en état de travailler & de répondre à ce que l'on se promettoit de son établissement, sçavoir un laboratoire pour la chymie, & un observatoire pour l'astronomie; M. Colbert ordonna que l'on construiroit un laboratoire dans l'endroit de la bibliotheque qui s'y trouveroit propre, suivant le plan & les desseins qu'en donneroit M. Duclos, à qui l'on fourniroit tous les ustanciles, outils, drogues & vaisseaux dont il auroit besoin pour les opérations qu'il conviendroit de faire. Mrs de l'Académie furent chargés d'examiner où l'on pourroit bâtir un observatoire. Ils jetterent d'abord les yeux sur Mont-martre, comme un lieu dont on découvroit aisément tout l'horison: mais on trouva

que toutes les fumées de Paris, qui est au midi de cette montagne, étoient un obstacle perpétuel à toutes sortes d'observations. Après avoir encore revu tous les environs de Paris, on ne trouva point de lieu plus propre pour placer cet édifice, que celui où il a été construit. Il a Paris au nord, où il n'y a point d'observation à faire : il regarde directement le midi & découvre tout l'horison depuis le lever d'esté & au-delà, jusqu'au coucher d'esté & beaucoup plus loin encore. Mon frere eut ordre de M. Colbert de faire le dessein de cet observatoire (1), qu'il approuva & qui a été exécuté sans y rien changer, si ce n'est qu'à l'arrivée de M. de Cassini en France, M. Carcavi qui vouloit le faire valoir, lui

Changement fait à l'Observatoire à l'arrivée de M. de Cassini.

(1) Les fondemens de l'Observatoire furent jettés en 1667, & tout ce bâtiment fut achevé en 1672.

mit dans l'esprit de faire changer quelque chose. M. le Vau, premier architecte du Roi, chagrin qu'un autre que lui donnât des desseins pour les bâtimens, appuya la pensée de M. de Cassini : ce fut de changer le plan de l'étage noble, & d'y faire une grande piece qu'il prétendoit nécessaire aux observations. Mon frere eut beau représenter que cela ne pouvoit se faire sans hausser le bâtiment, ce qui étoit impossible, la grande corniche étant posée, à moins que de surbaisser extraordinairement la voute de cette grande piece, ce qui rappetissoit la moitié de la cage du grand escalier, & le rendoit fort rude & peu agréable, de très-beau & très-magnifique qu'il étoit, & que d'ailleurs cette grande piece ne paroissoit point nécessaire. Il fallut en passer par l'avis de M. de Cassini & de M. le Vau, & faire une espece de petit attique au-dessus de

la grande corniche pour donner plus d'élévation au bâtiment. L'escalier fut gâté, & la grande piece n'a jamais servi à aucune des observations auxquelles on la destinoit. Il est même arrivé que pour avoir fait cette piece trop grande, la voute s'est fendue, de même que le massif, & qu'il a fallu racommoder & la voute & la terrasse de ciment qui est au-dessus. Ce fut une grande faute à laquelle mon frere ne consentit jamais. M. de Cassini a eu encore l'entêtement de ne vouloir point qu'on représentât au naturel les douze signes du zodiaque, en marbre & par pieces de rapport, quoique M. Colbert y eût consenti. Cette résistance qu'on n'a jamais comprise, à empêché que cette piece n'ait été toute pavée de marbre : car les guerres qui sont venues depuis, ont fait abandonner ces sortes de dépenses. M. de Roberval qui n'aimoit pas M. de Cassini,

& qui le regardoit comme ſon concurrent en mathématiques, dit aſſez plaiſamment ſur l'empreſſement qu'avoit M. Carcavi de faire valoir les avis de M. de Caſſini : *M. Carcavi reſſemble à un écuyer qui veut faire valoir le cheval qu'il met dans l'écurie de ſon maître.* Lorſqu'on commença à bâtir l'obſervatoire vers le mois de Mars de l'année 1667, il y avoit déja du tems qu'on travailloit au bâtiment du Louvre. Ce qui s'eſt fait touchant ce bâtiment eſt très-curieux & de très-grande conſéquence : c'eſt pourquoi je reprendrai la choſe dès ſon commencement.

Fin du premier Livre.

MÉMOIRES
DE
CHARLES PERRAULT.

LIVRE SECOND.

AU premier Janvier 1664, M. Colbert fut fait surintendant des bâtimens du Roi, ou du moins l'on commença à lui en faire publiquement des complimens. Il y avoit déja non-seulement des fondemens jettés pour la façade principale du Louvre, mais une partie de cette façade étoit élevée huit ou dix pieds hors Bâtimens du Louvre.

de terre. Cela avoit été bâti ſous les ordres de M. de Ratabon, dernier ſurintendant, & ſur les deſſeins de M. le Vau, premier architecte. M. Colbert n'étoit pas content de ce deſſein, & ſe faiſant une affaire d'honneur de donner à ce palais une façade digne du prince qui la faiſoit bâtir, il commença par faire examiner le deſſein de M. le Vau par tous les architectes de Paris, & les invita à en venir voir le modele de menuiſerie dans une ſalle où il étoit expoſé aux yeux de tout le monde, & en même-tems il invita ces mêmes architectes à faire des deſſeins de cette façade, promettant de faire exécuter celui qui auroit le mieux rencontré, & que le Roi trouveroit le plus à ſon goût. Preſque tous les architectes blâmerent le projet de M. le Vau, & en firent la critique dans des mémoires qu'ils donnerent. Pluſieurs même apporterent des deſſeins de leur

invention, qui furent aussi exposés dans la même salle où étoit le modele du projet de M. le Vau. Mon frere fit un dessein à peu près semblable à celui qu'il donna depuis, & qui a été exécuté. M. Colbert à qui je le montrai, en fut charmé, & ne comprenoit pas qu'un homme qui n'étoit pas architecte de profession, eût pu faire rien de si beau. La pensée du peristile est de moi, & l'ayant communiquée à mon frere, il l'approuva & la mit dans son dessein, mais en l'embellissant infiniment : ce dessein fut exposé dans la salle comme les autres : ce fut un plaisir d'entendre les jugemens qu'on fit de ce dessein : il fut trouvé beau & magnifique, mais on ne sçavoit à qui l'attribuer. Les plus versés dans ces matieres, ne connoissoient personne hors quelques étrangers qu'ils nommoient, qui pût dessiner si proprement ni si correctement. M. Colbert fut très content

du dessein de mon frere : mais pour ne rien oublier dans une affaire de cette conséquence, il résolut de prendre l'avis des plus excellens architectes d'Italie, & de les inviter comme il avoit fait ceux de France, à donner des desseins. On fit des copies des projes de M. le Vau qu'on envoya à Rome & que l'on adressa à M. Poussin, peintre ordinaire du Roi, & un des meilleurs qu'il y eût alors. M. Colbert m'ordonna de lui faire une lettre, & la voici.

MONSIEUR,

Lettre écrite à M. Poussin.

» Vous connoitrez par cette let-
» tre l'estime particuliere que le Roi
» fait de votre mérite. Sa Majesté
» ayant résolu d'envoyer à Rome
» les plans & les élévations de son
» palais du Louvre, pour avoir les
» avis & les pensées des plus fa-
» meux architectes qui y font leur
» demeure, & pour cet effet ayant

» besoin d'une personne très intel-
» ligente & très-capable pour les
» consulter de sa part sur cette ma-
» tiere, elle a cru ne pouvoir re-
» mettre le soin de cette affaire en
» de meilleurs mains que les vôtres.
» Elle a non-seulement considéré
» que la connoissance parfaite que
» vous avez de la peinture & de
» l'architecture vous rendoit très-
» capable de cet emploi, mais aussi
» que le long séjour que vous avez
» fait à Rome, joint à votre mérite,
» vous ayant sans doute attiré l'a-
» mitié de tout ce qu'elle a d'ex-
» cellens hommes, personne ne
» pourroit mieux que vous en tirer
» les lumieres & les avis qu'on leur
» demande. Le discours qui accom-
» pagne les plans & les élévations
» que je vous envoye & qui leur
» sert d'explications, vous instruira
» suffisamment des choses sur les-
» quelles il les faut consulter, & il
» suffira de toucher quelques ob-

» ſervations ſur la maniere dont je
» crois que vous devez vous con-
» duire avec eux. J'eſtime qu'avant
» que de les aſſembler, il ſeroit né-
» ceſſaire de les voir, de leur com-
» muniquer les deſſeins à tous ſé-
» parément, & de les leur laiſſer
» même quelque tems pour former
» leurs idées en particulier, afin
» qu'il ſe rencontre plus de diver-
» ſité dans leurs penſées, afin auſſi
» que chacun ait la gloire toute
» entiere de ce qu'il aura inventé,
» ſans qu'on puiſſe lui reprocher
» d'avoir été ſecouru par l'avis de
» quelqu'autre. Enſuite il ſeroit bon
» de les aſſembler, ſi cela ſe pou-
» voit, & de les entendre approu-
» ver ou condamner ce qu'ils au-
» roient propoſé les uns & les au-
» tres, pour juger en gros de quel
» côté pancheroit l'avis de l'aſſem-
» blée, & ſçavoir ce qui auroit été
» le plus généralement approuvé.
» Je ne limite point le nombre de

» ceux que vous consulterez ; il faut
» prendre garde seulement que la
» chose ne traine en longueur,
» en admettant indifferemment tou-
» tes sortes de gens à dire leurs
» avis : d'un autre côté il faut avoir
» soin de n'oublier aucun de ceux
» qui sont en grande réputation,
» comme les signozi Pietro di Cor-
» tone, Reynaldy, le Cavalier Ber-
» nin, & quelques autres des plus
» fameux. Il faut les prier tous de
» donner leur avis par écrit, ce
» qu'ils feront, je crois, volon-
» tiers, étant malaisé qu'ils ayent
» de l'indifference pour la gloire
» qui leur reviendra d'avoir donné
» des desseins pour le plus beau &
» le plus superbe palais du monde,
» & de les voir préferer, en cas
» qu'on suive leurs avis, à ceux des
» plus fameux architectes de leur
» siécle. Mais ce qu'il est nécessaire
» de leur faire entendre, c'est que
» quand ils condamneront quelque

» chose dans les desseins qu'on leur
» envoye, ils ajoutent les raisons
» qu'ils en ont; comme aussi quand
» ils avanceront quelque pensée &
» quelque desseins, ils l'appuyent ou
» de quelques raisons d'architec-
» ture, ou d'exemples considérables.
» Voilà de quelle sorte je pense que
» la chose se doit traiter : néan-
» moins comme il se peut rencon-
» trer des difficultés imprévues en
» s'y conduisant de cette maniere,
» je remets le tout à votre pruden-
» ce, & vous laisse le choix de
» l'ordre que vous tiendrez en cette
» affaire, qui est sans doute très-
» importante, puisqu'il s'agit de
» mettre en sa perfection le plus bel
» édifice du monde, & de le rendre
» digne, s'il se peut, de la gran-
» deur & de la magnificence du
» prince qui le doit habiter. Je ne
» doute pas, Monsieur, que la pen-
» sée qu'a eue le Roi d'achever son
» palais du Louvre, ne vous ait

» donné bien de la joie, puiſqu'il » eſt aiſé de remarquer dans ce deſ- » ſein l'amour que S.M. a pour tous » les beaux arts que vous poſſedez. » Il eſt conſtant qu'elle a deſſein » de les mettre dans le plus haut » point de perfection où ils ayent » jamais été, & qu'elle veut que » ſon regne ſoit fameux, non-ſeu- » lement par les grandes actions de » ſa vie, mais auſſi par une infinité » d'hommes illuſtres en toute ſorte » de profeſſions, qui égalent & ſur- » paſſent même ceux de l'antiquité. » Pour cet effet elle n'oublie rien » de tout ce qui peut exciter natu- » rellement la vertu dans le cœur » de ceux qui ont quelques diſpo- » ſitions aux grandes choſes, & elle » leur donne de ſa part tous les » moyens de ſe perfectionner. Pour » allumer le deſir des ſciences, elle » a gratifié tous les gens de lettres » qui avoient quelque réputation » extraordinaire. Par tout où le

» mérite a éclaté, non-seulement
» en France, mais encore dans
» toute l'Europe; on y a vû paroître
» en même-tems des marques de sa
» libéralité Royale. A l'égard de la
» Peinture & de la Sculpture, que
» Sa Majesté aime singulierement,
» & qu'elle regarde comme deux
» arts qui doivent particulierement
» travailler à sa gloire, & trans-
» mettre son nom à la posterité;
» elle n'obmet rien de ce qui peut
» les remettre en leur derniere per-
» fection. Ce fut par ce motif si no-
» ble & si louable qu'elle établit à
» Paris il y a quelques années une
» Académie Royale de Peinture &
» de Sculpture, gagea des Profes-
» seurs pour l'instruction de la jeu-
» nesse, proposa des prix aux étu-
» dians, & donna à cette assemblée
» tous les privileges qu'elle pou-
» voit souhaiter. Cette institution
» n'a pas été infructueuse: il s'y
» forme des éleves qui promettent

» beaucoup, & qui donneront quel-
» que jour d'excellens maîtres.
» Mais parce qu'il ſemble encore
» néceſſaire aux jeunes gens de vo-
» tre profeſſion, de faire quelque
» ſéjour à Rome pour s'y former le
» goût & la maniere, ſur les origi-
» naux & les modeles des plus
» grands maîtres de l'antiquité &
» des ſiecles derniers, & qu'il arri-
» vera ſouvent que ceux qui ont le
» plus de génie & de diſpoſition,
» négligeroient ou ne pouroient en
» faire le voyage à cauſe de la dé-
» penſe; S. M. a réſolu d'y en en-
» voyer tous les ans un certain nom-
» bre qui ſeront choiſis dans l'aca-
» démie, & qu'elle entretiendra à
» Rome durant le ſéjour qu'ils y fe-
» ront. Sa Majeſté conſiderant en-
» core qu'il ſeroit très-utile pour
» l'avancement & le progrès de ces
» jeunes gens, d'être ſous la direc-
» tion de quelque excellent maître
» qui les conduisît dans leurs études,

dant de M. le cardinal Mazarin. Cet abbé, soit qu'il fût ami du Cavalier Bernin (1), soit que le Cavalier se le fût rendu ami par des voies que je n'ai point sçues, prona tellement son mérite, & le mit si fort

[1] Le Cavalier Bernin, peintre, sculpteur & architecte, naquit à Naples en 1598. Ce fut sous Paul V qu'il commença à se faire connoître. Ce Pontife en voyant ses premiers ouvrages, prédit la grande réputation qu'il s'acquit depuis. Grégoire XV le décora de l'ordre de Christ. Urbain VIII lui donna la surintendance de la fabrique des bâtimens de S. Pierre de Rome. Alexandre VII & Clement IX l'honorerent de leur estime & de leur amitié. Rome lui est redevable de plusieurs de ses plus beaux monumens : on compte dans la seule église de S. Pierre nombre d'ouvrages de son invention qui font l'admiration des connoisseurs. Les principaux sont le Maître Autel, le Tabernacle, la Chaire de S. Pierre, les Tombeaux d'Urbain VIII & d'Alexandre VII, la Statue équestre de Constantin, la Colonade circulaire qui environne la Place de S. Pierre de Rome ; la Fontaine de la Place de Navone, & l'Eglise du Noviciat des Jésuites à *Monte Cavallo*. Il mourut à Rome le 29 Novembre 1680, âgé de 82 ans.

au-

au-dessus de tous les Architectes d'Italie que M. Colbert prit la résolution de le faire venir en France. Quelques-uns disent que le Cardinal Barberin fut le premier qui prôna le Cavalier Bernin ; M. de Bellefonds ensuite, & que ce fut sur le bien qu'ils en dirent, qu'on prit la résolution de le faire venir. Voici les lettres qui lui furent écrites.

LETTRE DU ROI.

Seigneur Cavalier Bernin, je fais une estime si particuliere de votre mérite, que j'ai un grand désir de voir & de connoître une personne aussi illustre, pourvû que ce que je souhaite se puisse accorder avec le service que vous devez à Notre Saint Pere le Pape, & avec votre commodité particuliere. Je vous envoye en conséquence ce courier exprès, par lequel je vous prie de me donner cette satisfaction, & de vouloir entreprendre le voyage de France, pre-

Lettre de Louis XIV au Cavalier Bernin,

nant l'occasion favorable qui se présente du retour de mon cousin le duc de Crequi, ambassadeur extraordinaire; qui vous fera sçavoir plus particulierement le sujet qui me fait desirer de vous voir & de vous entretenir des beaux desseins que vous m'avez envoyez pour le bâtiment du Louvre, & du reste me rapportant à ce que mondit cousin vous fera entendre de mes bonnes intentions. Je prie Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde, Seigneur Cavalier Bernin. Signé Louis. De Lyonne. A Paris le XI Avril 1665.

Une lettre à peu près semblable fut écrite au pape & au cardinal Chigi, & fut portée par l'abbé Benedetti.

Honneurs rendus au Cavalier Bernin à son arrivée en France.

C'est une chose qui n'est pas croyable que les honneurs que l'on fit au Cavalier Bernin. Quand M. de Crequi alla prendre congé du pape, *colla solita pompa*, il alla ensuite chez le Cavalier Bernin *colla medesima*, le prier de venir en France:

& quand il partit de Rome, toute la ville fut dans une grande allarme, à ce que l'on dit, pour la crainte que l'on avoit que le roi ne le retînt en France pour toujours.

Dans toutes les villes par où il passa, les officiers eurent ordre de la part du Roi de le complimenter, & de lui porter les présens de la ville. La ville de Lion même, qui ne rend cet honneur qu'aux seuls princes du sang, s'en acquitta comme les autres. Des officiers envoyés de la cour lui aprêtoient à manger sur sa route, & quand il approcha de Paris, on envoya au-devant de lui M. de Chambray, Seigneur de Chantelou, maître d'hôtel de sa Majesté, pour le recevoir, lui tenir compagnie, & l'accompagner partout où il iroit. M. de Chantelou fut choisi parce qu'il sçavoit très-bien l'Italien ; qu'il avoit été en Italie où il avoit fait amitié avec le Cavalier Bernin, & qu'il avoit

pour lui une eftime au-delà de ce qui fe peut imaginer. Le Cavalier arriva en France fur la fin du mois de Mai, & M. de Chantelou alla au-devant de lui jufqu'à Juvifi.

On le logea d'abord à l'hôtel de Frontenac, que M. du Metz intendant des meubles de la couronne, eut ordre de faire meubler pour lui & pour fon fils, & où il établit des officiers pour faire fa cuifine & le fervir. Il falua le Roi le 4 Juin 1665, jour de la fête Dieu, & en fut reçu auffi-bien qu'on le fçauroit imaginer. Il fit tendre fes deffeins dans un cabinet fort propre où perfonne n'entroit que lui, M. de Chantelou, & M. Colbert. Quelques perfonnes de qualité à qui M. Colbert voulut bien donner ce regal, y furent auffi admifes. Au bout de quinze jours ou environ, le fieur Foffier, qui avoit ordre de fournir au Cavalier tout ce qui lui feroit néceffaire pour deffiner, me dit que

ſi je le voulois, il me feroit voir les deſſeins du Cavalier. J'acceptai ſon offre, & je vis ces deſſeins le lendemain. M. Colbert me demanda ſi je les avois vus ; & je lui répondis que non. Je puis aſſurer que c'eſt la ſeule fois que je n'ai pas dit la vérité à ce miniſtre. *C'eſt quelque choſe de fort grand*, me dit-il. *Il y a ſans doute des colonnes iſolées*, lui répondis-je. *Non*, reprit-il, *elles ſont au tiers du mur. La porte eſt fort grande*, lui dis-je. *Non*, repliqua-t-il, *elle n'eſt pas plus grande que la porte de la cour des cuiſines.* Je lui dis encor quelque autre choſe de ſemblable qui alloit à lui faire remarquer que le Cavalier Bernin étoit tombé dans les mêmes défauts que l'on reprochoit au deſſein de M. le Vau ; & de la plûpart des autres architectes : & ce fut à cette intention que je feignis de ne point connoître les deſſeins du Cavalier : ces critiques devant avoir plus de force ne les

ayant pas vus, que si je les eusse faites après les avoir examinés ; outre que je n'aurois peut-être pas osé en dire alors mon avis avec autant de liberté.

Buste du Roi fait par le Cavalier Bernin.

Le Cavalier proposa, dès qu'il fut arrivé, de faire le buste du Roi. Ce fut un bon moyen de faire sa cour. On porta chez lui le plus beau bloc de marbre qu'on pût trouver. Il travailla d'abord sur le marbre, & ne fit point de modele de terre, selon l'usage des autres sculpteurs : il se contenta de dessiner en pastel deux ou trois profils du visage du Roi, non, à ce qu'il disoit, pour les copier dans son buste, mais seulement pour rafraichir son idée de tems en tems, ajoutant qu'il n'avoit garde de copier son pastel, parce qu'alors son buste n'auroit été qu'une copie, qui de sa nature est toujours moindre que son original.

Avant d'aller plus loin, il est bon

que je vous fasse le portrait du Cavalier Bernin. Il avoit une taille un peu au-dessous de la médiocre, bonne mine, un air hardi. Son âge avancé & sa grande réputation lui donnoient encore beaucoup de confiance. Il avoit l'esprit vif & brillant, & un grand talent pour se faire valoir ; beau parleur, tout plein de sentences, de paraboles, d'historiettes & de bons mots dont il assaisonnoit la plûpart de ses réponses. Il étoit fort bon sculpteur, quoiqu'il ait fait une statue equestre du Roi fort misérable, & si peu digne du prince qu'elle représentoit, que le Roi lui a fait mettre une tête antique (1). C'étoit un médiocre

[1] Cette figure toute en marbre d'un seul bloc, est au bout de la piece des Suisses du jardin de Versailles. A la place de la tête de Louis XIV, on y a mis une tête de Marcus-Curtius, que M. Girardon avoit copiée d'après l'antique.

architecte, quoiqu'il s'estimât extrêmement de ce côté là. Il ne louoit & ne prisoit gueres que les hommes & les ouvrages de son pays. Il citoit fort souvent Michel-Ange, & on l'entendoit presque toujours dire *si come diceva il Michael Angelo Bonarotta.*

Le Roi ne fut pas longtems à s'appercevoir qu'il louoit peu de choses, & l'ayant dit à l'abbé Butti grand partisan du Cavalier : *C'est*, dit l'abbé, *M. le Brun qui fait courir ce bruit, parce que le Cavalier ne loue pas ses ouvrages, qui en effet ne valent rien.* J'ai toujours remarqué dans les Italiens un grand acharnement sur M. le Brun. J'en rappoterai dans la suite plusieurs exemples, & je dirai seulement ici que c'est une marque bien assurée qu'ils regardoient M. le Brun comme un des plus grands hommes qu'il y ait jamais eu pour la peinture.

Revenons au buste du Roi (1) : le Cavalier y a réussi, quoiqu'il y ait plusieurs défauts. Le front est trop creux, & diminue quelque chose de la belle physionomie de l'original. M. Varin fut le premier que s'en apperçut ou du moins qui osa le dire. Le nez est un peu trop serré, & l'écharpe à laquelle on donne tant de louanges, n'est pas bien entendue. Comme elle enveloppe le bout du bras du Roi, ce ne peut être qu'ue écharpe qu'on a mise sur le buste du Roi, & non pas l'écharpe qui étoit sur le corps du Roi, quand on a fait son buste, parce que cette écharpe alors n'environnoit pas son bras de la maniere qu'elle l'environne.

Devis pour le bâtiment du Louvre fait par le Cavalier Bernin.

Pendant qu'il travailloit à ce buste, on se disposoit à l'exécution de son dessein pour la façade du Louvre. Il fit un devis le plus ample que l'on ait jamais fait, & le

[1] Ce buste se voit à Versailles dans la salle de Vénus.

plus rempli de précautions inutiles ; qu'il falloit cependant regarder comme des effets d'une prudence consommée. Il fit venir de Rome des *Murateurs* : c'est ainsi que l'on nomme en cette ville ceux que nous appellons ici des maçons, prétendant que nous n'entendions rien à bâtir. Il vouloit qu'on observât deux choses qu'il est bon de pratiquer en Italie, où l'on se sert de possolane au lieu de sable, mais qui ne valent rien en ce pays : la premiere d'employer le moilon dans les fondations sans le dresser un peu avec le marteau, & le poser par assises, mais tel qu'il se présente & sans aucun arrangement. *C'est*, disoit-il, *qu'étant jetté à l'avanture, il fait une meilleure liaison avec le mortier, & un corps plus solide.* En second lieu il vouloit qu'on mouillât le moilon en le mettant en oeuvre. Nos entrepreneurs soutenoient vigoureusement le contraire, ensorte

qu'il fut résolu qu'on feroit un essai des deux constructions dans la place du palais Mazarin. Les murateurs bâtirent à leur maniere deux murs de cinq à six pieds de haut, sur lesquels ils firent une voute de la même construction que les murs ; c'est-à-dire, de moilons posés à l'avanture : nos entrepreneurs éleverent des murs de la même hauteur, & construisirent au-dessus une voute de la même forme & figure que celle des Italiens avec les mêmes matériaux, mais employés à la maniere qu'on le pratique en France. L'hiver ayant passé sur ces deux édifices, la voute Italienne tomba d'elle-même au premier dégel, & la Françoise demeura ferme & se trouva plus forte qu'elle n'étoit quand ils l'acheverent. Les murateurs furent fort étonnés, & s'en prirent à la gelée qui avoit tout gâté : comme si c'étoit une chose fort extraordinaire qu'il gelât en hiver.

Deux essais de mur & de voute bâtis l'un par les Italiens, l'autre par les François.

Comme le dessein du Cavalier Bernin n'étoit pas bien conçu, & qu'il ne pouvoit être exécuté qu'à la honte de la France, je fis un mémoire de quelques-uns des défauts dont il étoit rempli : car je ne jugeai pas à propos d'en remarquer un bien grand nombre pour la premiere fois. J'envoyai ce mémoire à M. Colbert qui étoit alors à S. Germain. La premiere fois qu'il vint à Paris, après l'avoir reçu, il me fit entrer avec lui dans son jardin, & quitta même l'audiance qu'il donnoit, pour me parler. *J'ai été surpris*, me dit-il, *du mémoire que vous m'avez envoyé : tout ce que vous marquez est-il vrai, & l'avez vous bien examiné ? Je ne crois pas, Monsieur, avoir rien mis qui ne soit comme je l'ai observé : mais n'y auroit-il pas de l'imprudence dans la liberté que j'ai prise ? Vous avez bien fait*, me dit-il : *continuez, on ne peut trop s'éclaircir sur une matiere de cette importance. Je*

ne comprends pas, ajouta-t-il, *comment cet homme l'entend de nous donner un dessein où il y a tant de choses mal conçues.* Dès ce moment même sans doute M. Colbert vit bien qu'il s'étoit mal adressé ; mais il falloit soutenir la gageure : il crut peut-être aussi que par ses bons avis il remettroit le Cavalier sur la bonne voie, & qu'en lui montrant ses fautes, on l'ameneroit à l'excellent : mais il ne connoissoit pas encore le Cavalier.

Opposition du génie du Cavalier Bernin à celui de M. Colbert.

Il auroit été mal aisé de trouver deux génies plus opposés. Le Cavalier n'entroit dans aucun détail, ne songeoit qu'à faire de grandes salles de comédie & de festins, & ne se mettoit point en peine de toutes les comodités, de toutes les sujettions, & de toutes les distributions de logemens nécessaires : choses qui sont sans nombre, & qui demandent une application que ne pouvoit prendre le genie vif &

prompt du Cavalier : car je ſuis perſuadé qu'en fait d'architecture il n'excelloit gueres que dans les décorations & les machines de théâtre. Monſieur Colbert au contraire vouloit de la préciſion, & ſavoir où & comment le Roi ſeroit logé ; comment le ſervice ſe pourroit faire commodément. Il croyoit, & avec raiſon, qu'il falloit parvenir non-ſeulement à bien loger la perſonne du Roi, & toutes les perſonnes royales ; mais donner des logemens commodes à tous les officiers, juſques aux plus petits, qui ne ſont pas moins néceſſaires que les plus importans : il ne ceſſoit de compoſer & de faire faire des mémoires de tout ce qu'il falloit obſerver dans la diſtribution des differents logements, & fatiguoit extrêmement l'Artiſte Italien. Le Cavalier n'entendoit rien, & ne vouloit rien entendre à tous ces détails, s'imaginant qu'il étoit indigne d'un grand architecte comme lui de deſcendre

dans ces minuties. Il s'en plaignoit à M. de Chantelou, & même d'une maniere peu respectueuse. *M. Colbert*, lui disoit-il, *me traite de petit garçon* : (ce sont les termes du journal de M. de Chantelou qui m'a été communiqué depuis sa mort) *avec des discours inutiles sur des privés & des conduits sous terre, il consomme des congrégations toutes entieres : il veut faire l'habile & n'y entend rien : c'est un vrai cocalone.* Il ajouta que M. Colbert lui avoit voulu faire faire *una mala creanca* ; qu'il l'y avoit assez poussé, mais que la raison l'avoit retenu.

Si le Cavalier n'étoit pas content de M. Colbert, ce Ministre étoit de son côté très mécontent de lui. Il n'en témoignoit pourtant rien au dehors, & parloit toujours de lui avec une estime extraordinaire.

» Un jour M. Colbert dit au Ca-
» valier Bernin : Nous allons nous
» embarquer dans un bâtiment qui

» coutera bien des millions ; mais
» n'importe, le Roi n'y aura point
» de regret s'il eſt tel qu'il y a tout
» lieu de l'eſperer. Cependant je
» fais une remarque, que ſi nous n'y
» prenons garde, il arrivera que
» dans ce bâtiment où il y aura des
» ſalles de feſtins, des ſalles de co-
» médies, des ſallons d'une gran-
» deur prodigieuſe, des galleries
» admirables, & tout ce qui fait la
» majeſté d'un grand palais, le Roi
» ſera obligé de coucher dans une
» chambre ſi petite, que la moitié
» des ſeigneurs & des officiers qui
» ont droit d'entrer, n'y pourront
» pas tenir. Ce ſeroit aſſurément un
» grand reproche qu'on auroit à
» nous faire. Car il faut poſer pour
» fondement, que le Louvre doit
» être regardé comme une maiſon
» d'hiver, parce que dans les au-
» tres ſaiſons le Roi peut demeurer
» dans ſes maiſons de campagne.
» Il faut que l'appartement où ſa

» personne sera logée soit exposé
» au midi, c'est-à-dire, sur la ri-
» viere, où sera aussi la belle vue.
» Il faut encore poser pour cons-
» tant qu'on ne peut établir le lieu
» où sa Majesté couchera, que
» dans le pavillon qui termine l'aîle
» qui regarde sur la riviere. Car de
» faire l'apartement du Roi sur la
» face d'entrée, comme vous l'a-
» viez proposé ; il faudroit mettre
» des sentinelles avancées pour em-
» pêcher le matin le bruit des ca-
» rosses & des charettes : or ce pa-
» villon n'a que trois croisées, dont
» deux sont employées pour la
» chambre de cérémonie: ainsi il n'en
» restera qu'une pour la chambre à
» coucher, qui par ce moyen sera
» si petite, comme je l'ai déja dit,
» que la moitié de ceux qui doivent
» y entrer n'y pourront pas tenir.

Le Cavalier promit qu'il pen-
seroit à cet inconvénient. Trois
jours après il apporta à l'assemblée

du Louvre pour les bâtimens, où étoient M. Colbert & M. de Chambray (1), frere de M. de Chantelou, & moi, un dessein qu'il tenoit appuyé contre sa poitrine; &, en s'adressant à M. Colbert, il lui dit qu'il étoit persuadé que l'ange qui préside au bonheur de la France l'avoit inspiré; qu'il reconnoissoit sincèrement n'être point capable de trouver de lui-même une chose aussi belle, aussi grande & aussi heureuse que celle qui lui étoit venue dans la pensée : *Jo sono intrato*, poursuivit-il, *in pensiére profundo*. Il prononça ces mots avec une telle emphase, qu'il sembloit qu'il fût descendu jusqu'au fond des Enfers. Enfin, après un long discours, capable d'impatienter le

(1) M. de Chambray est auteur d'un excellent livre d'architecture intitulé : *Parallèle de l'Architecture ancienne avec la moderne.*

plus patient de tous les hommes, il montra ſon deſſein avec le même reſpect que l'on découvre *il vero ritratto del vero crucifixo*. Cette profonde penſée n'étoit qu'un petit morceau de papier collé ſur un autre en deſſein du pavillon du Louvre ſur la riviere, ſur lequel il avoit marqué, avec du jaune, quatre croiſées au lieu des trois de l'ancien deſſein. *De ces quatre croiſées*, ajouta-t-il, *j'en conſerverai deux à la chambre de parade; je donnerai les deux autres à la chambre de commodité; &, en repouſſant un peu la cloiſon qui les ſépare du côté de la grande chambre, je rendrai à la vérité cette chambre un peu moins grande, mais auſſi j'aggrandirai ſuffiſamment celle de commodité*. M. Colbert parut approuver fort cette penſée, & lui donna beaucoup de louanges. Pour moi qui étois auprès de M. Colbert, indigné d'une telle forfanterie, je ne pus m'empêcher

de dire tout bas à ce Miniſtre, que cela ne ſe pouvoit faire ſans abbattre tout le pavillon & même les trois autres qui ſont en ſimétrie, choſe à laquelle on étoit convenu de ne penſer jamais. Le Cavalier, bleſſé apparemment de la hardieſſe que j'avois eu d'ouvrir la bouche, car il n'avoit pû rien entendre, voulut ſçavoir ce que j'avois dit. M. Colbert eut beau lui dire que ce qu'il venoit d'entendre ne méritoit pas d'être redit, le fier Italien inſiſta juſqu'à menacer de quitter la France ſi on ne l'inſtruiſoit de ce que j'avois dit. M. Colbert lui fit part de mon objection. *On voit bien*, dit fièrement le Cavalier, *que M. n'eſt pas de la profeſſion : il ne lui appartient donc pas de dire ſon ſentiment ſur une choſe où il ne connoit rien.* M. Colbert lui dit qu'il avoit raiſon, & qu'il ne falloit pas s'arrêter à ce que je diſois. Je fus donc traité de part &

l'autre comme le plus chétif & le plus ignorant de tous les hommes. Le dessein fut admiré : on parla de quelque autre chose, & la compagnie se sépara. Le Cavalier retourna chez lui, & M. Colbert monta à l'appartement qu'il avoit dans le Louvre. Je le suivis ; &, en passant dans un corridor, je lui demandai pardon de la liberté que j'avois prise de parler sur le dessein de M. le Cavalier. *Croyez-vous*, me dit-il tout en colere, *que je ne voye pas tout cela aussi bien que vous? Peste soit du B. . . . qui pense nous en faire accroire.* Je fus très-étonné, & louai Dieu dans le même moment de ce qu'il me faisoit voir si clairement ce que c'est que la Cour, & à quelle dissimulation sont obligés ceux qui veulent y vivre.

Le Roi pose la premiere pierre au bâtiment qui fut commencé

Après que les desseins du Cavalier parurent avoir été suffisamment examinés ; le jour fut pris

sur le dessein du Cavalier Bernin.

pour mettre la premiere pierre du fondement de la face principale du Louvre. Le Roi voulut bien la poser lui-même. La pierre étoit d'un pied & demi en quarré ou environ, taillée proprement. Dans le lit inférieur on avoit entaillé la place de la médaille & de la plaque de l'inscription, ensorte que la pierre qu'on mit dessus ne touchoit point à la médaille ni à la plaque. Cette pierre de dessus avoit aussi son lit inférieur, taillé de maniere à le joindre exactement au lit supérieur de l'autre. La plaque où étoit l'inscription étoit de cuivre de deux lignes d'épaisseur, & de 5 à 6 pouces en quarré. La médaille étoit d'or & avoit d'un côté la tête du Roi, & de l'autre le dessein du Cavalier Bernin avec ces paroles: *Majestati & æternitati Imperii Gallici sacrum.* Elle valloit cent louis. Elle étoit fondue de la main de M. Varin, & les paroles de M. Cha-

pelain. La dépense de faire des poinçons & des carreaux étoit trop grande, & auroit demandé trop de tems. On avoit préparé un auge de bois d'ébene ou de poirier noirci fort propre, une truelle d'argent, & un marteau de fer poli, avec un manche de bois violet, tourné aussi fort proprement.

M. Colbert suivi & accompagné de MM. les Officiers des bâtimens, se rendit dans le milieu de la fondation, où étoient les entrepreneurs & le sieur Villedot, maître des oeuvres. M. Colbert tenoit la toise qu'il me donna à tenir ensuite, les entrepreneurs la truelle, l'auge & les pinces; & le maître des oeuvres tenoit le marteau. Le journal de M. de Chantelou porte que le Cavalier Bernin tenoit la truelle. Le Roi vint suivi de plusieurs Seigneurs de la Cour. Quand S. M. fut arrivée, l'un des entrepreneurs donna la truelle à M. le

Sur-Intendant : il la présenta au Roi, qui prit du mortier dans l'auge & le mit dans l'endroit où se devoit poser la premiere pierre. Les entrepreneurs l'ayant placée sur le mortier, le marteau fut présenté au Roi par le S^{r}. Villedot, & Sa Majesté en frappa deux ou trois coups sur la pierre.

La médaille & l'inscription furent aussi présentées à Sa Majesté, qui, après les avoir regardées, les mit dans le creux de la pierre faite exprès, sur laquelle la seconde pierre fut mise. Après quoi Sa Majesté se retira & ordonna qu'on donnât cent pistoles aux ouvriers pour boire.

Des trompettes que l'on avoit fait venir sur le bord de la fondation jouerent des fanfares, comme ils avoient fait à l'arrivée de Sa Majesté. Le Sur-Intendant & les Officiers des bâtimens accompagnerent le Roi jusqu'à la sortie de

de l'attelier, à la réserve du Controlleur & du premier Commis du Sur-Intendant qui demeurerent sur le lieu, & qui n'en sortirent point qu'elles ne fussent recouvertes suffisamment, pour ne pas appréhender qu'on vînt la nuit enlever la médaille.

L'inscription françoise mise dans les fondations du Louvre sur une grande plaque d'or portoit ces paroles:

LOUIS XIV ROI DE FRANCE
ET DE NAVARRE,

Après avoir dompté ses ennemis, donné la paix à l'Europe & soulagé ses peuples, ayant résolu de faire achever le Royal bâtiment du Louvre, commencé par François premier & continué par les Rois suivans, fit travailler quelques tems sur le même plan: mais depuis ayant conçu un nouveau dessein & plus grand & plus magni-

fique, dans lequel ce qui avoit été bâti ne peut entrer que pour une petite partie, il fit jetter ici les fondemens de ce superbe édifice l'an de grace M. DC. LXV. *le 17ᵉ jour du mois d'Octobre. Messire Jean-Baptiste Colbert, Ministre d'Etat & Trésorier des Ordres de Sa Majesté, étant alors Sur-Intendant de ses bâtimens.*

Dans une autre plaque de cuivre de même grandeur & de même épaisseur, il y avoit :

Ludovicus XIV, Francorum & Navarræ Rex Christianissimus, florente ætate, consummatâ virtute, devictis hostibus, sociis defensis, finibus productis, pace sancita, asserta Religione, navigatione instaurata,

Regias Ædes

Superiorum principum ævo inchoatas & ab ipso juxta prioris exemplaris formam magna ex parte constructas,

tandem pro majori tam suâ quàm imperii dignitate longe ampliores atque editiores excitari jussit; earumque fundamenta posuit anno R. S. MDCLXVI. Octob. operi promovendo solerter ac sedulò invigilante Joan-Baptista Colbert. *Regi. Ædif. Præfecto.*

Dispute que j'eus avec le Cavalier Bernin.

Un jour que j'étois dans l'attelier du Cavalier Bernin, où il retouchoit le buste du Roi, je m'amusai à examiner le dessein de la façade du Louvre du côté de la riviere, que le sieur Mathias, éléve du Cavalier, mettoit au net. Ayant remarqué qu'un côté étoit différent de l'autre, j'en demandai la raison au Seigneur Mathias. Le Cavalier qui m'entendit faire cette demande, entra tout-à-coup en fureur, & me dit les choses du monde les plus outrageantes, & entre autres, que je n'étois pas digne de décroter la semelle de ses souliers. Après lui

avoir laiſſé évaporer ſa bile, je lui dis le plus honnêtement & le plus reſpectueuſement que je pus, que je n'avois pas prétendu trouver rien à redire à ſon deſſein; mais qu'ayant l'honneur d'être le premier commis des bâtimens, j'avois cru pouvoir m'inſtruire avec ſon éleve de ce que j'ignorois, & qu'étant tous les jours expoſé à mille queſtions que des perſonnes de qualité me faiſoient ſur les bâtimens, j'avois fait la demande qui l'avoit bleſſé, pour me mettre en état de pouvoir répondre à ceux qui me feroient la même obſervation. Ce que je lui dis étoit ſi raiſonnable, que ſa colere en diminua un peu; cependant il continua à répéter ces paroles: *A un homme de ma ſorte! moi que le Pape traite avec honnêteté, & pour qui il a des égards, que je ſois traité ainſi! Je m'en plaindrai au Roi, quand il iroit de ma vie, je veux partir demain & m'en*

aller. Je ne sçai à quoi il tient que je ne donne du marteau dans mon buste après un si grand mépris qui se fait de moi (1). *Je m'en vais chez M. le Nonce.* Je n'ai point sçu s'il y alla ou non ; mais il n'en parla ni au Roi ni à M. Colbert, & la chose en demeura là. M. de Chantelou met dans son Journal que ce fut lui qui empêcha qu'il ne se plaignît, lui ayant représenté qu'il ruineroit la fortune d'un jeune homme. Cependant il ne m'auroit fait aucun tort. Car ayant raconté le même jour à M. Colbert ce qui venoit de se passer, il se contenta de me dire que j'eusse mieux fait de ne point parler sur le dessein du

---

[1] On sera d'autant moins étonné des petites mortifications que le Cavalier Bernin essayoit de donner à M. Perrault, si l'on fait attention qu'il n'ignoroit pas sans doute que c'étoit lui qui éclairoit M. Colbert sur ses desseins, afin de faire valoir ceux de son frere le Médecin.

Cavalier, mais que je ne craigniſſe rien ; qu'il étoit trop habile homme pour faire un incident dans la conjoncture où étoient les choſes. Je crois effectivement que s'il eût reçu en ce tems-là les trois mille louis d'or que je lui portai quand il s'en alla, comme je le dirai ci-après, il auroit pu faire quelque incartade.

Le Cavalier propoſa deux choſes pour la conſtruction des fondations du Louvre, outre celles que j'ai marquées ci-devant, d'arroſer le moilon & de ne le point arranger. 1°. De faire une retraite de deux pieds ſur la troiſiéme aſſiſe des fondations, ce qui n'auroit rien valu, parce qu'elle auroit poſé ſur la queue des libages de deſſous. Cette retraite fut réduite à près de la moitié : 2°. De fouiller la terre à plomb, ce qui n'auroit auſſi rien valu & ne fut pas ſuivi.

M. de Chantelou a rapporté dans

son Journal beaucoup de dires du Cavalier Bernin, que je mettrai ici tout de suite pour éviter la peine de marquer les tems, les lieux & les rencontres où il les a dites: circonstances qui ne sont d'aucune utilité.

Un buste de marbre est comme un visage dont tout seroit blanc, *&c.* Dires du Cavalier Bernin.

Il n'est pas honteux à la France d'avoir pris un Architecte à Rome, comme il ne seroit pas honteux à Rome de venir prendre en France un Général d'Armée, si elle en avoit besoin.

Ayant demandé au Pape Urbain VIII une dot pour une fille que j'assurois avoir beaucoup de vertu : *Elle a une dot*, me répondit le Pape, *si elle a de la vertu.*

Le Bernin estimoit le Pasquin de Rome, (c'est un soldat d'Alexandre qui le soutient, lorsqu'il est blessé au siége de Tyr,) le plus

bel ouvrage de l'antiquité, & ensuite le Torse qu'il disoit être un Hercule.

Il dit que le Pape Urbain VIII avoit fait sur sa Daphné l'épigramme qui suit :

Quisquis amans sequitur fugitivæ gaudia formæ,
Fronde manus implet, bacchas ceu carpit amaras.

Je l'ai traduit ainsi :

Qui suit une beauté dont le feu le consume ;
Ne cueille, en l'attrapant, qu'un fruit plein d'amertume.

Que les médailles qui avoient le moins de relief étoient des meilleurs maîtres.

Qu'il y avoit à Rome un bouclier de quatre à cinq pieds de haut qui ne pése que deux livres, bouclier cependant à l'épreuve du mousquet. Il est de trois peaux

de poiſſons l'une ſur l'autre.

Qu'il y a des manéges en Italie qui ont des deſcentes & des montées pour y accoutumer les chevaux.

Il diſoit à M. le Nonce que c'étoit Dieu qui l'inſpiroit en faiſant le deſſein du Louvre,

Que Michel-Ange n'avoit fait en ſa vie que neuf ou dix figures, quoiqu'il eût vécu 92 ans.

Qu'Annibal Carache preſſé de dire ſon ſentiment ſur les figures de Michel-Ange, répondit qu'il faudroit avoir vû le corps des hommes du tems de Michel-Ange.

Qu'il avoit un grand ennemi à Paris, la grande opinion que l'on avoit de lui. *Il concetto che trovo di me.*

Qu'il falloit meſurer l'eau avec une horloge.

Il dit à M. Colbert qui louoit ſon deſſein, qu'il n'en étoit pas l'auteur, mais que c'étoit Dieu.

Que Paul III dit un jour : *Quand j'ai refusé la grace du criminel, mon jugement étoit là*, en montrant son front : *Quand je l'ai accordée à ses sœurs, il étoit ici*, en mettant la main sur son cœur.

Qu'on ne pouvoit emplir une fiole à une grosse fontaine, & qu'un foible génie ne pouvoit profiter avec un génie trop fort & trop abondant. Ce génie trop fort & trop abondant, c'étoit lui ; & M. le Brun étoit le génie trop foible ; c'est ce qu'il dit au sujet du silence qu'il gardoit sur les ouvrages de M. le Brun.

Qu'il falloit que les écoliers apprissent à dessiner les draperies sur les bas-reliefs ; (c'est ordinairement, selon moi, ce qu'il y a de moins bon dans les bas-reliefs antiques.)

Qu'il ne faut point de fleurs aux bordures des tapisseries, ni d'or bruni aux bordures des tableaux, parce

qu'ils brillent trop, ni d'ornemens aux niches des figures, parce que ces figures en sont elles-mêmes l'ornement.

Que Raphaël commençoit à peindre comme le Titien quand il mourut ; c'est-à-dire, à faire des reflets, comme on le voit au portrait de Leon X.

Che le fabriche sono i ritratti dell' animo dei Principi.

Que le Peintre Tudesco étoit tout un autre homme pour les desseins d'argenterie que M. le Brun.

Je doute, disoit-il, que le Roi se connoisse encore aux belles choses : il faudroit pour cela qu'il eût vû quelque morceau d'architecture : maintenant qu'il a vû de la scupture, (il entendoit parler de son buste) il pourroit mieux en juger que de l'architecture. Il dit à M. le Brun qu'il falloit toujours faire les jambes plus longues que

courtes : il avoit raiſon, c'étoit le défaut de M. le Brun.

Que les Eſpagnols n'aiment en ſculpture que le poli, qu'ils appellent *lindo*.

Un Roi dit : *Je vole mes ſujets :* le miniſtre dit, *je vole le Roi :* le tailleur dit, *je vole le miniſtre :* le ſoldat, *je les vole l'un & l'autre :* le Confeſſeur, *je les abſous tous quatre :* & le diable dit, *je les emporte tous cinq.*

La colonne Trajane a été l'école de Raphaël & de Jules Romain. Michel-Ange diſoit que les ſi Lombards avoient bien deſſiné, on ne regarderoit plus ſes ouvrages ni ceux des autres : mais qu'il n'y avoit que Rome où il y eût une colonne Trajane. (Pures forſanteries). Il y a quelques bas reliefs dans le bas de cette colonne qui ſont fort beaux & preſque tous les ſculpteurs, pour ſe former le goût, en ont des plâtres qui ſont auſſi bons que les origi-

naux. Le surplus de la colonne ne vaut gueres, & depuis qu'on les a apportés moulés en France, il ne s'est pas trouvé un seul peintre ni sculpteur qui ait été les copier, quoiqu'on ne les ait fait venir que dans cette intention là.

M. de Chantelou a dit que les figures de la colonne Trajane étoient faites avec cette considération, que celles d'en haut paroissoient de la même grandeur que celle d'en bas, parce qu'elles sont réduites & faites pour être de la même ouverture d'angles de rayons visuels, ce qui fait que toutes les figures semblent d'une grandeur égale, quoiquelles soient toutes differentes les unes des autres. (Le bon homme ne sçavoit ce qu'il disoit. Je les ai fait mesurer par M. Girardon qui m'en à apporté les mesures : les bas reliefs du bas de la colonne sont de la même grandeur que ceux du haut : il n'y a pas une ligne de difference.)

Le Cavalier dit que Vigarani n'avoit aucune intelligence ni de la perspective ni du dessein ; que son pere avoit sçu quelque chose touchant les machines , mais que son fils n'y entendoit rien, & qu'il faisoit tout par un valet qui en sçavoit plus que lui.

Présent fait au Cavalier, de 3000 louis d'or, d'un brevet de 12000 liv. &c.

Il faut achever ce qui regarde le Cavalier Bernin avant que de passer à autre chose. Lorsque les fondations du devant du Louvre , du dessein du Cavalier Bernin, furent fort avancées , il demanda à s'en retourner, ne pouvant se résoudre à passer l'hiver dans un climat aussi froid que le nôtre. La veille de son départ, je lui portai moi-même & dans mes bras pour lui faire plus d'honneur, trois mille louis d'or en trois sacs avec un brevet de 12000 liv. de pension par an , & un de 1200 liv. pour son fils. Il me dit

Sa réponse.

pour toute réponse que de pareils bons jours seroient bien agréables ,

si l'on en donnoit bien souvent : qu'à l'égard du brevet, il croyoit qu'il pourroit être payé une année ou deux, & pas d'avantage. Je lui répondis que les promesses du Roi étoient solides, & qu'il n'avoit aucun sujet de pouvoir en douter. Je fus surpris d'une si bisarre réception. On lui promit trois mille louis d'or par an, s'il vouloit rester ; 6000 liv. pour son fils, & autant au seigneur Mathias son éleve ; 900 liv. au sieur Jules, 600 liv. au sieur Cosme camerier, & 500 liv. à chacun de ses estafiers, & en cas que le sieur Mathias demeurât seul, on lui promit 12000 liv. par an. (1)

---

[1] Comment concilier ce qui est rapporté ci-après avec ce que dit M. de Voltaire dans son discours sur l'Envie :

A la voix de Colbert Bernini vint de Rome ;
De Perrault dans le Louvre il admira la main ;
Ah ! dit-il, si Paris renferme dans son sein

Quand il fut question de bâtir

Des travaux si parfaits, un si rare génie,
Falloit-il m'appeller du fond de l'Italie?

Si le Bernin avoit admiré le dessein de Perrault le medecin, son frere n'auroit certainement pas manqué de le rapporter. Si l'on compare aussi ce que dit M. de Voltaire dans son siécle de Louis XIV, lorsqu'il traite du gouvernement interieur du royaume, avec ce que rapporte ici M. Perrault, on y trouvera bien de la difference. » On appella de Rome, dit cet Ecrivain, » le Cavalier Bernin, dont » le nom étoit célebre par la colonade qui » entoure le parvis de S. Pierre, par la statue equestre de Constantin, par la fontaine » de la place Navone. Des équipages lui furent fournis pour son voyage. Il fut conduit à Paris en homme qui venoit honorer » la France. Il reçut outre cinq louis par jour » pendant huit mois qu'il y resta, un présent » de cinquante mille écus, avec une pension » de deux mille écus, & une de cinq cens » pour son fils. Le Bernin par reconnoissance fit depuis à Rome la statue equestre » du Roi, qu'on voit à Versailles. Mais quand » il arriva à Paris avec tant d'appareil, » comme le seul homme digne de travailler » pour Louis XIV, il fut bien surpris de voir » le dessein de la façade du Louvre du côté » de S. Germain l'Auxerrois, qui devint » bientôt après dans l'exécution, un des plus

Le Roi vient au Louvre, & retarde l'exécution du bâtiment sur les desseins du Cavalier Bernin.

ſur les fondations du Cavalier Bernin, M. Colbert qui commençoit à ſe dégoûter du deſſein qu'il avoit donné, voulut que le Roi qui étoit à S. Germain, vînt voir à Paris le modele du deſſein (1) du Cavalier, achevé avec beaucoup de ſoins & de dépenſe, & que ſa Majeſté décidât de l'exécution en préſence de toute ſa cour, afin d'être diſculpé envers le public, ſi ce deſſein venoit à être généralement déſaprouvé. La veille du jour pris pour cette réſolution, je mis ſur la table de M. Colbert un mémoire où j'expoſois les raiſons qu'il y avoit

---

» auguſtes monumens d'architecture qui
» ſoient au monde. Claude Perrault avoit
» donné ce deſſein, exécuté par Louis le Vau
» & d'Orbay. Il inventa les machines avec
» leſquelles on tranſporta des pierres de cinquante-deux pieds de long, qui forment le
» fronton de ce majeſtueux édifice.

[1] On peut voir dans le livre d'architecture nommé le *Grand Marot*, le projet du Cavalier Bernin qui y eſt gravé tout entier.

de ne le pas exécuter. Ce ministre l'ayant lû, me fit appeller pour l'éclaircir sur tous les articles, & il entra tellement dans tous les inconvéniens que j'y avois marqués, qu'il eut peur que le Roi ne vînt au Louvre avant lui, & ne prît en présence de toute sa cour la résolution d'exécuter ce dessein avant qu'il arrivât. Il fit mettre promptement les chevaux au carosse, & commanda au cocher d'aller au Louvre le plus vite qu'il pourroit. Le cocher qui crut qu'il vouloit aller aux Thuilleries, qu'on appelloit aussi quelquefois le Louvre, quand le Roi y logeoit, prit le chemin des Thuilleries. M. Colbert s'en étant apperçu, sortit presque tout le corps hors de la portiere, & tout en colere lui cria, C'est au vieux Louvre que je veux aller : car il craignoit d'arriver trop tard. Il apprit avec joie que le Roi n'étoit pas encore arrivé. Dès que sa Majesté pa-

rut, il alla au-devant, & lui parla tout bas un tems considérable. Il lui représenta apparemment les principaux inconvéniens qu'il y avoit à suivre le dessein du Cavalier : car après que le Roi eut rejoint les Seigneurs de sa cour & les courtisans qui s'étoient un peu éloignés pendant qu'il parloit à M. Colbert, il leur demanda ce qu'ils pensoient du dessein du Cavalier, dont le modele en grand & en petit étoit devant leurs yeux, sans donner aucune marque de ce qu'il en pensoit. Messieurs les courtisans furent très-embarassés : car on sçait qu'ils ne sont presque tous auprès du Roi que pour être de son avis, & que pour en exagerer la sagesse à l'envi l'un de l'autre. Comme ils avoient peur de ne pas entrer dans le sentiment du Roi, c'étoit un plaisir de voir l'adresse avec laquelle ils parloient sans prendre ni le pour ni le contre : cependant

comme le Cavalier ne s'étoit pas fait aimer, ils penchoient plus vers la critique que vers la louange.

Le Roi ne se déclara point, & après une conversation vague & indéterminée qu'il eut avec les seigneurs qui le suivoient, il s'en alla sans rien résoudre, & chacun le suivit sans dire un seul mot.

Trouvant M. Colbert très-embarassé sur le parti qu'il avoit à prendre, je lui représentai qu'il n'avoit rien promis au Cavalier Bernin qu'en cas qu'il n'abbatît rien de ce que les Rois prédécesseurs avoient fait construire; que ç'avoit toujours été là la condition essentielle & fondamentale; que néanmoins cet Architecte abbatoit le Louvre entierement en deux manieres, l'une en abbatant effectivement les quatre dômes des milieux, lesquels ne pouvoient subsister en exécutant son dessein, & l'autre en couvrant les murs des faces des

quatre côtés du Louvre, & en refondant toute l'architecture dont ils sont ornés. Car ôter les colonnes, les corniches & tous les ornemens d'un édifice, ce n'est pas moins l'abbatre, que c'est ruiner un tableau quand on peint un autre sujet sur la même toile. Ce mémoire étoit fort pressant & fort décisif. M. Colbert me fit appeller, & me demanda si j'étois bien sûr de tout ce que j'avois mis dans mon mémoire. *Monsieur*, lui dis-je, *les choses sont tellement de la maniere que je les ai représentées, que le seigneur Mathias en demeure d'accord. Cela n'est pas possible*, me répondit-il ; *faites-le venir, donnez-lui votre mémoire, & qu'il mette en marge ses réponses.* Je le fis venir dans mon cabinet, & avec un crayon qu'il avoit, il approuva tous les articles de mon mémoire. Je le menai ensuite dans le cabinet de M. Colbert à qui il présenta ce mémoire apostillé de sa

main sur tous les articles. Ce ministre l'ayant lû, se promena assez long-tems dans son cabinet sans parler. Il rompit enfin le silence en disant : *Le Cavalier s'est cru un grand personnage, & nous a pris pour de grand sots ; mais il s'est trompé également & en l'un & en l'autre. Monsieur,* continua-t-il en parlant au Seigneur Mathias, *songez à vous en retourner : je suis content de vous, & je donnerai ordre que vous le soyez aussi. Cependant, M., comme vous voyez bien que son projet étoit d'abbatre le Louvre contre les conditions sous lesquelles il a toujours du travailler, & sous lesquelles il est venu en France, comment ne lui avez vous point représenté qu'il ne les observoit pas ? Je le lui ai représenté plusieurs fois,* répondit le seigneur Mathias ; *mais il m'a toujours répondu que ce n'étoit pas à moi à raisonner là-dessus, & qu'il ne m'avoit amené que pour dessiner & exécuter ses pensées.*

Le seigneur Mathias fut bien

payé, & partit promptement sans que depuis on ait oui parler ni de lui, ni du Cavalier Bernin au sujet du bâtiment du Louvre. Il est vrai que le Cavalier entreprit de faire une figure equestre pour le Roi, qui selon les promesses qu'il en faisoit, devoit être la plus belle chose du monde. La figure a couté des sommes immenses, & lorsqu'elle a été rendue à Versailles avec des peines & des machines extraordinaires, elle a été trouvée si détestable, que le Roi la fit déplacer du lieu où on l'avoit posée, & en a fait ôter la tête, à la place de laquelle M. Girardon en a substitué une autre, modellée sur l'antique. On n'a jamais pu sçavoir pourquoi le Cavalier avoit si mal réussi dans cet ouvrage : les uns ont dit que l'âge l'avoit beaucoup affoibli, d'autres ont cru que le chagrin de voir son dessein rebuté, lui avoit fait prendre cette vengeance.

Quoique M. Colbert goûtât fort

le dessein de mon frere, il ne laissa pas d'en faire faire un à M. le Vau. Il les présenta tous deux au Roi pour choisir celui qui lui agréeroit le plus. J'étois présent lorsque ces deux desseins furent présentés, c'étoit dans le petit cabinet du Roi à S. Germain ; il n'y avoit que sa Majesté, son capitaine des gardes, M. Colbert & moi. Le Roi les regarda fort attentivement, ensuite de quoi il demanda à M. Colbert lequel des deux il trouvoit le plus beau & le plus digne d'être exécuté. Ce Ministre dit que s'il en étoit le maître, il choisiroit celui qui n'avoit point de gallerie (on ne donnoit pas encore le nom de peristile à ces rangs de colonnes qui posés le long d'un bâtiment, forment une espece de gallerie couverte qui communique à toutes les pieces des appartemens) : ce dessein étoit celui de M. le Vau, ce qui m'étonna fort. Mais il ne se fut pas plutôt déclaré

pour

pour ce dessein, que le Roi dit : *Et moi je choisis l'autre, qui me semble plus beau & plus majestueux.* Je vis que M. Colbert avoit agi en habile courtisan, qui vouloit donner tout l'honneur du choix à son maître. Peut-être même étoit-ce un jeu joué entre le Roi & lui.

Quelque connoissance qu'eût M. Colbert de la capacité de mon frere dans l'architecture, je m'apperçus qu'il hésitoit à faire exécuter son dessein, & qu'il lui sembloit étrange de préférer les pensées d'un médecin en fait d'architecture, aux desseins du plus célebre des architectes. L'envie des maîtres du métier à Paris, ne manqua pas de s'élever contre cette résolution, & de faire de mauvaises plaisanteries, en disant que l'architecture devoit être bien malade, puisqu'on la mettoit entre les mains des médecins. Pour lever toutes les difficultés au sujet de l'exécution du dessein

de mon frere, je donnai un mémoire à M. Colbert où je lui proposai de former un conseil des bâtimens, composé de M. le Vau, premier architecte, qui avoit près de 30 années d'experience, de M. le Brun qui possèdoit tous les beaux arts, & qui n'ignoroit pas les principes de l'architecture, & de mon frere, auteur du dessein. Je lui persuadai que s'il vouloit bien être à la tête de ce conseil, toutes choses réussiroient au-delà même de ses espérances. J'eus l'honneur d'être le secretaire de ce conseil, qui se tenoit deux fois la semaine. Le registre où j'écrivois toutes les résolution que l'on y prenoit, & que j'ai rendu avec tous les autres papiers des bâtimens, est plein de choses très curieuses, & qui seroient très utiles à ceux qui aiment l'architecture: car mon frere étant presque toûjours contredit par M. le Vau & M. le Brun, étoit obligé de faire à tout moment des dissertations, ou

Etablissement d'un conseil des bâtimens.

plutôt des leçons d'architecture, qu'il rapportoit par écrit dans l'assemblée suivante. M. le Vau & M. le Brun ne pouvoient approuver le dessein de mon frere, disant toujours qu'il n'étoit beau qu'en peinture, & qu'assurément on s'en trouveroit mal dans l'exécution, à cause de la trop grande profondeur du peristile qui étoit de 12 pieds, & que les architraves qui poussoient au vuide, jetteroient tout à bas: mais on y a si bien pourvu, que rien au monde n'est plus solide, & qu'il n'y a rien de si hardi ni de si beau dans tous les ouvrages de l'antiquité.

Ce conseil des bâtimens & la retenue que nous avions mon frere & moi de publier l'auteur du dessein que l'on exécutoit, donna la hardiesse au sieur Dorbay, (1) eleve

[1] On trouve dans la bibliotheque du Roi une gravure du dessein que M. le Vau présenta en concurrence avec celui de M.

de M. le Vau, de dire que son maître en étoit l'auteur : insigne calomnie ; car c'étoit lui qui avoit mis au net le dessein de M. le Vau, qui fut présenté au Roi, & auquel celui de mon frere fut préferé.

Claude Perrault : il est d'une composition très-differente, & surtout n'a point de péristile. Ceux qui d'après les ennemis de la réputation de M. Perrault, ont repeté que le péristile du Louvre, l'observatoire, l'arc de triomphe, sont composés par M. le Vau, ont fait voir qu'ils se connoissoient bien peu au génie & aux talens des artistes, puisqu'ils ne s'appercevoient pas de l'énorme différence qu'il y a entre le goût de ces deux architectes par la comparaison de leurs ouvrages. Si quelqu'un venoit nous dire qu'un tableau du Bourdon est de Rubens, qu'une figure du Puget est de Coisevox, qu'une simphonie de Campra est de Lulli, il ne trouveroit assurément aucune créance, parce que chaque auteur a une maniere caracteristique qui est telle que les ouvrages de l'un ne peuvent être attribués à l'autre, sans blesser le jugement de ceux qui ont du goût & des connoissances dans les arts. De même aussi dans l'architecture, la maniere de M. de Brosses n'est point celle de M. Mansard, de M. le Mercier, ni de M. François Blondel, &c. Si la composition du peristile du Louvre, de l'Observatoire & de l'Arc de triomphe est de M. le Vau, il

Il ne tint pas à moi ni à mon frere que M. le Vau n'eût l'honneur d'avoir inventé le dessein qui a été exécuté. Je proposai plus de dix fois au sieur Dorbay de faire un péristile à la façade principale du Louvre : je lui en dessinai le plan & l'élévation ; mais jamais il n'y voulut essayer ni en parler à son maître. Je le dis avec vérité, nous avions mon frere & moi un tel amour pour la paix & pour la con-

---

faut aussi que tous les ouvrages connus pour être véritablement de lui, tels que le château de Vaux-le Vicomte, les deux grands corps de bâtimens de Vincennes qui sont du côté du parc, les hôtels de Lionne & du président Lambert à Paris, enfin le collége des quatre Nations, soient composés dans le même esprit, dans le même caractere d'architecture que les trois premiers : mais c'est tout le contraire ; il seroit même difficile de trouver deux manieres de traiter l'architecture plus opposées. Autant M. le Vau est lourd dans ses proportions générales, & mesquin dans ses profils, autant M. Perrault est élégant, noble, pur dans les détails comme dans l'ordonnance de ses édifices. Ce dernier s'étoit frayé une route dans l'architecture, qu'il ne tenoit que de son génie, & que M. le Vau ne connut jamais.

corde, qu'il n'y avoit rien que nous n'eussions fait pour maintenir l'ordre naturel, qui veut que ce soit le premier architecte des bâtimens du Roi, qui donne les desseins de ce qui se bâtit pour le prince, particulierement dans une occasion de cette nature.

Modele en petit de la façade du Louvre.

Pour lever toutes les inquiétudes que M. Colbert pouvoit avoir sur la construction de cet édifice, je lui proposai de trouver bon qu'on fît un petit módele du périftile avec de petites pierres de taille de même figure & au même nombre que l'ouvrage en grand. Quand il fut achevé & retenu par de petites barres de fer, grosses proportionnellement à celles qu'on employeroit dans l'ouvrage effectif, M. Colbert demeura convaincu de la fermeté & de la solidité de tout l'ouvrage où le fer ne porte rien, & ne fait que retenir la poussée des architraves, en quoi il y a une si grande force, qu'il n'y

a point de pesanteur, quelqu'elle puisse être, qui soit capable de la rompre. Il fut encore pratiqué un vuide entre le plafond du péristile & la couverture de dessus, où plusieurs hommes peuvent aller, & travailler sans peine à remédier aux inconvéniens qui pourroient survenir dans la suite des tems.

Fin du second Livre.

TAYLOR INSTITUTION

MÉMOIRES
DE
CHARLES PERRAULT.

LIVRE TROISIEME.

M. Colbert m'ordonne de demander à être de l'Académie Françoise.

MOnsieur Colbert m'ayant demandé des nouvelles de l'Académie Françoise dans la pensée qu'il avoit que j'en étois; je lui répondis que je n'en sçavois point, n'ayant pas l'honneur d'être de cette compagnie. Il parut étonné, & me dit qu'il falloit que j'en fusse. *C'est une compagnie*, ajouta-t-il, *que le Roi affectionne beaucoup; & comme mes affaires m'empê-*

chent d'y aller aussi souvent que je le voudrois, je serai bien aise de prendre connoissance par votre moyen de tout ce qui s'y passe : demandez la premiere place qui vaquera. Peu de tems après, M. Boileau frere de M. Despréaux, vint à mourir. Tous les académiciens à qui j'en parlai ou en fis parler, me promirent leur voix, & me dirent qu'il falloit avoir l'agrément de M. le Chancelier. L'étant allé trouver à S. Germain en Laye, il me dit qu'il avoit promis la place que je lui demandois, à Madame la Marquise de Guiche sa fille pour M. l'abbé de Montigny ; mais qu'il me donneroit son agrément avec plaisir pour la premiere qui vaqueroit.

A quelques mois delà, M. de la Chambre, médecin très-célebre, & de l'académie françoise, vint à mourir : toute l'académie résolut de me nommer en sa place. Mais Monsieur Colbert me dit que je n'y

songeasse pas, parce que M. de la Chambre, médecin & fils du défunt, lui en avoit parlé pour son frere curé de S. Barthelemi. Je n'y songeai plus, & il fallut solliciter puissamment presque tous ceux de la compagnie qui me vouloient nommer, de n'en rien faire, en leur représentant de quelle conséquence il seroit qu'à mon occasion l'intention de M. Colbert ne fût pas exécutée. M. de la Chambre fut donc élu, & j'attendis encore. Le procedé de l'Académie dont j'étois fort content, déplut tellement à mes freres, & ils me fatiguerent si fort là-dessus, que je laissai passer Mrs Regnier, & Quinault, & plusieurs autres. Mais enfin M. l'abbé de Montigny, évêque de Leon, étant mort, l'Académie me nomma, sans que je fisse aucune sollicitation.

Le jour de ma réception je fis une harangue dont la compagnie

témoigna être très satisfaite, & j'eus lieu de croire que ses louanges étoient sinceres. Je leur dis alors que mon discours leur ayant fait quelque plaisir, il auroit fait plaisir à toute la terre, si elle avoit pu m'entendre; qu'il me sembloit qu'il ne seroit pas mal-à-propos que l'Académie ouvrît ses portes aux jours de réception, & qu'elle se fît voir dans ces sortes de cérémonies, lorsqu'elle est parée, de même qu'il est très-bon qu'elle les ferme, lorsqu'elle travaille à son dictionnaire, parce que le public n'est pas capable de connoître les beautés de ce travail, qui ne se peut faire sans disputes, & même quelquefois sans chaleur. Ce que je dis parut raisonnable, & d'ailleurs la plûpart s'imaginerent que cette pensée m'avoit été inspirée par M. Colbert; ainsi tout le monde s'y rangea, & l'approuva d'une commune voix. Il n'y eut que M. Cha-

pelain, rigide observateur des coutumes anciennes, qui s'y opposa quelque tems, prétendant qu'il ne falloit rien innover : mais il ne fut suivi de personne.

Le premier qui fut reçu après moi, fut M. l'abbé Fléchier, évêque de Nismes. Il y eut une foule de monde & de beau monde à sa réception, & le public témoigna une extrême joie de ce nouvel établissement.

On peut dire que l'Académie changea de face à ce moment : de peu connue qu'elle étoit, elle devint si célébre, qu'elle faisoit le sujet des conversations ordinaires. Outre que les harangues du récipiendaire & du directeur étoient plus étudiées & plus châtiées que lorsqu'elles se faisoient à huis clos ; plusieurs de la compagnie lisoient de leurs ouvrages sur toutes sortes de sujets agréables. L'abbé Tallemant le jeune prononça trois ou

quatre fois des discours d'éloquence très-beaux, mais sur-tout si bien prononcés qu'il enlevoit tous les auditeurs. La satisfaction qu'en reçut le public, & particulierement M. Colbert, fut cause de sa fortune : il lui fit donner, par le Roi, le prieuré de Sausseuse proche Vernon, & une pension de 1500 liv. espérant qu'il en feroit un excellent prédicateur. Il avoit commencé dès sa jeunesse à s'appliquer à la prédication, où il réussit beaucoup : mais ayant voulu s'y remettre après dix années d'interruption, il ne se retrouva plus le même, & abandonna tout.

Le Roi veut être protecteur de l'Académie Françoise.

Dans ce tems M. le Chancelier, protecteur de l'Académie, vint à mourir. Le Roi qui aime cette compagnie, ne dédaigna pas de lui succéder dans la place de protecteur de l'Académie Françoise. Il voulut qu'elle tînt à l'avenir ses assemblées dans le Louvre, au même

endroit où se tenoit le Conseil, lorsque Sa Majesté y logeoit. M. Dumetz, garde des meubles de la couronne, eut ordre de meubler cet appartement, ce qu'il fit avec une propreté & même une magnificence qui marquoient l'amour qu'il a pour les belles-lettres & ceux qui en font profession. M. Colbert affectionnant fort l'honneur de la compagnie, porta le Roi à lui donner tous les livres doubles de sa bibliotheque royale, ce qui forma une belle petite bibliotheque. Il fit encore acheter tous les livres de ceux de la compagnie qui étant morts n'avoient point d'héritiers qui pussent les fournir : ce qui alla à sept ou huit cens volumes. L'intention étoit que tous ceux de la compagnie qui composeroient des ouvrages en missent un exemplaire à cette bibliotheque; ce qui, avec le tems, auroit fait un amas de livres très beau & très

honorable à la compagnie ; mais cela n'a pas été observé fort exactement.

On commence à faire l'élection des Académiciens par billets.

Lorsque j'entrai dans l'Académie, l'élection des Académiciens se faisoit de cette sorte. Un mois après la mort d'un académicien, un de la compagnie, après en avoir parlé avec quelques-uns des ses amis de la compagnie disoit : Nous avons perdu M. tel, *&c.* je crois que nous ne sçaurions mieux faire que de jetter les yeux sur M. tel pour remplir sa place ; vous connoissez son mérite, *&c.* Peu de tems après ma réception, je dis qu'il me sembloit que Dieu avoit bien assisté l'Académie dans le choix de ceux qu'elle avoit reçus jusqu'alors, vû la maniere dont elle les nommoit ; mais que ce seroit le tenter que de vouloir continuer à en user de la sorte ; que ma pensée étoit qu'il faudroit doresnavant élire par scrutins & par billets ; afin que chacun

fût dans une pleine liberté de nommer qui il lui plairoit. On crut que cette pensée ne venoit pas de moi seulement, mais qu'elle pouvoit m'avoir été inspirée par M. Colbert, ou du moins qu'il l'avoit approuvée; & l'on demeura d'accord de prendre cette voie à l'avenir: ce qui a été exécuté. Pour faire ces élections & se créer des officiers, j'ai donné une petite machine fort commode, & j'en ai fait la dépense avec plaisir.

M. Colbert ayant observé que les assemblées de l'Académie ne se faisoient pas avec la régularité nécessaire pour avancer le travail du dictionnaire, dont on s'occupoit depuis plus de quarante ans, y établit l'ordre que je vais dire. Il n'y avoit point d'heure réglée à laquelle l'assemblée dût commencer ses séances, ni à laquelle elle dût finir: les uns venoient de bonne heure, les autres fort tard: les

uns y entroient, lorſque les autres commençoient à en ſortir, & quelquefois tout le tems ſe paſſoit à dire des nouvelles. Il fut réſolu qu'elle commenceroit à trois heures ſonnantes, & qu'elle finiroit lorſque cinq heures ſonneroient. Pour l'exécution exacte de ce reglement, M. Colbert fit donner une pendule à l'Académie, avec ordre au ſieur Thuret, horloger, de la conduire & de l'entretenir. Ce miniſtre voulant bien entrer dans les plus petits détails, fit donner un regiſtre couvert de maroquin, où le ſécretaire écrivoit toutes les délibérations de la compagnie, des écritoires, des flambeaux, de la cire, du bois, & il établit des gages à une des mortes payes du Louvre, pour ouvrir, fermer & nétoyer les ſalles où la compagnie s'aſſemble, & pour en être comme l'huiſſier & le concierge.

Afin d'engager encore davan-

tage les Académiciens à être assidus aux assemblées, il établit qu'il leur feroit donné quarante jettons par chaque jour qu'ils s'assembleroient, afin qu'il y en eût un pour chacun, en cas qu'ils s'y trouvassent tous, (ce qui jamais n'est arrivé) ou plutôt pour être partagés entre ceux qui s'y trouveroient, & que s'il se rencontroit quelques jettons qui ne pussent pas être partagés, ils accroitroient à la distribution de l'assemblée suivante. Ces jettons ont d'un côté la tête du Roi avec ces mots : *Louis le Grand* ; & de l'autre côté une couronne de laurier avec ces mots : *A l'Immortalité* : & autour, *Protecteur de l'Académie Françoise.*

M. Colbert projetta de faire donner un demi-louis-d'or à chacun des présens : mais il fit réflexion que cette libéralité pourroit faire tort à l'Acadamie, parce que cette distribution iroit à 8 ou 900

livres par an, ce qui feroit regardé comme un bon bénéfice, que les grands de la Cour ſolliciteroient & feroient avoir à leurs aumôniers, aux précepteurs de leurs enfans, & même à leurs valets de chambre. Cette réflexion le fit même hésiter pour les jettons: mais ayant conſidéré que la rétribution étoit fort modique, & qu'elle feroit un merveilleux aiguillon pour exciter ou du moins pour déterminer les Académiciens à aſſiſter aux aſſemblées, il ſe détermina à faire cette gratification à la compagnie. On lui doit en partie l'achévement du dictionnaire: car depuis ce rétabliſſement on a plus & mieux travaillé dix fois qu'on avoit fait juſqu'alors.

Pour empêcher qu'on ne donnât des jettons à ceux qui viendroient après l'heure ſonnée, ce qui commençoit à ſe pratiquer par une eſpéce d'honnêteté qu'on avoit

les uns pour les autres, & qui eût anéanti tout le fruit qu'on en pouvoit attendre, je n'entrai exprès deux ou trois fois qu'un moment après l'heure sonnée : on voulut me mettre sur la feuille pour participer aux jettons : je ne le souffris point, afin qu'étant établi qu'on ne me faisoit point de grace, lorsque j'arrivois après l'heure sonnée, personne ne s'en plaignît si on en usoit de même à son égard.

Le Roi agrée que l'Académie le harangue dans toutes les rencontres où le Parlement & les autres Cours Souveraines sont mandées pour le haranguer.

Il arriva encore en ce même tems là une chose qui donna bien du relief à la compagnie, c'est que le Roi approuva qu'elle vînt le haranguer de même que le Parlement & les autres Cours supérieures, dans toutes les rencontres où il trouveroit bon qu'elles se donnassent cet honneur. C'est à M. Rose, sécretaire du cabinet, & qui depuis a été de l'Académie, que l'on doit cette distinction : voici comme la chose se passa.

Le Roi jouoit à la paulme à Verſailles, & après avoir fini ſa partie, ſe faiſoit frotter au milieu de ſes officiers & de ſes courtiſans, lorſque M. Roſe qui le vit en bonne humeur, & diſpoſé à entendre raillerie lui dit ces paroles : *Sire, on ne peut pas diſconvenir que Votre Majeſté ne ſoit un très-grand Prince, très-bon, très-puiſſant, & très-ſage, & que toutes choſes ne ſoient tèrs-bien reglées dans ſon Royaume. Cependant j'y vois regner un déſordre horrible, dont je ne puis m'empêcher d'avertir Votre Majeſté. Quel eſt donc, Roſe,* dit le Roi, *cet horrible déſordre ? C'eſt, Sire,* reprit M. Roſe, *que je vois des Conſeillers, des Préſidens & autres gens de longues robes, dont la véritable profeſſion n'eſt pas de haranguer, mais bien de rendre juſtice au tiers & au quart, venir vous faire des harangues ſur vos conquêtes, pendant qu'on laiſſe en repos là-deſſus ceux qui font une profeſſion particuliere de l'éloquence.*

Le bon ordre ne voudroit-il pas que chacun fît son métier, & que MM. de l'Académie Françoise, chargés par leur institution, de cultiver le précieux don de la parole vinssent vous rendre leurs devoirs en ces jours de cérémonie, où Votre Majesté veut bien écouter les applaudissemens & les cantiques de joie de ses peuples sur les heureux succès qu'il plaît à Dieu de donner à ses armes? Je trouve, Rose, dit le Roi, *que vous avez raison: il faut faire cesser un si grand désordre, & qu'à l'avenir l'Académie Françoise vienne me haranguer comme le Parlement & les autres compagnies supérieures. Avertissez-en l'Académie, & je donnerai ordre qu'elle soit reçue comme elle le mérite.*

M. * * * qui étoit alors Directeur, suivi de toute l'Académie en corps, alla haranguer le Roi à Saint Germain, à la suite du Parlement, de la Chambre des Comptes & de la Cour des Aydes. Elle fut reçue

comme ces compagnies. Le grand maître des cérémonies alla la prendre dans la salle des ambassadeurs, où elle s'étoit assemblée & la mena jusqu'à la chambre du Roi, ou le sécrétaire d'Etat de la maison du Roi se trouva & la présenta à Sa Majesté qui l'attendoit. La harangue plut extrémement, & le Roi témoigna de la joie de l'avoir appellée à cette cérémonie. L'Académie a continué depuis à s'acquitter de ce devoir dans toutes les rencontres qui s'en sont présentées.

Après les conquêtes de Flandres & de la Franche-Comté, M. Colbert proposa d'élever un arc de triomphe (1) à la gloire du Roi, Arc de triomphe.

---

[1] La premiere pierre de cet arc de triomphe fut posée le 6 Août 1670. Il ne fut élevé en pierre que jusqu'à la hauteur des pieds d'estaux des colonnes ; & pour

M. le Brun & M. le Vau en firent des desseins. J'en fis aussi un que j'envoyai à M. Colbert, & que j'appellois un griffonnement. Ce ministre écrivit à la marge de ma lettre, que ce griffonnement lui plaisoit plus que les desseins qu'on lui avoit donnés ; & c'est sur ce griffonnement que mon frere forma le dessein qui a été exécuté en grand modèle à la porte Saint Antoine. Il en fit encore plusieurs autres desseins, parmi lesquels il y en a de plus beaux que celui qui a été exé-

---

juger de l'ouvrage entier, on le continua seulement en plâtre. Louis XIV parut, dit-on, si peu sensible à la perfection de ce monument, que la Ville en discontinua la construction. Après la mort de ce Prince, le Duc d'Orléans Régent, prit encore moins d'intérêt à cet édifice, de sorte qu'on se détermina à le démolir en 1716. Leclerc nous a gravé une belle estampe de ce magnifique arc de triomphe, qui doit faire regretter que l'on n'en ait pas suivi en son tems l'entiere exécution.

cuté ;

cuté ; mais que M. Colbert ne voulut pas choisir, parce que, disoit-il, ils n'étoient pas dans la forme qu'on a toujours donnée à ces sortes d'édifices. Ce fut M. Gittard architecte, que M. Colbert chargea de faire exécuter le modele sous la conduite de mon frere. Quand le Roi alla voir ce modele, il en parut tout-à-fait content; mais presque tout le public trouva que les arcades, & particulierement celle du milieu, n'étoient pas assez larges pour leur hauteur. Monsieur, frere unique du Roi, qui se fait un plaisir de lui apprendre les nouvelles de la Ville, lui dit que tout le monde se plaignoit de ce défaut. Le Roi ordonna là-dessus à M. Colbert de lui faire deux petits desseins, l'un du modele tel qu'il étoit, l'autre de la proportion qu'on souhaitoit qu'il eût. Mon frere fit ces deux desseins, qui ont été deux ou trois mois dans la chambre du Roi, &

que Sa Majesté rendit ensuite à M. Colbert, en lui disant : *Je persiste toujours à trouver le dessein du modele tel qu'il est, plus beau que l'autre : cependant comme il faut avoir égard au public, je suis d'avis de partager le different par la moitié, & d'augmenter la largeur des arcades de la moitié de ce que l'on demande.* Cette résolution fut suivie dans l'ouvrage effectif, qui est d'une proportion moyenne entre celle des deux petits desseins.

Dessein de conduire une partie de la riviere de Loire à Versailles.

Vers ce tems-là on proposa d'amener à Versailles une portion de la riviere de Loire. M. Riquet qui a fait le canal de la communication des deux mers, étoit l'entrepreneur de ce travail & le devoit executer, moyennant la somme de deux millions quatre cens mille livres. Le traité alloit être signé, lorsqu'ayant par hasard parlé de cette proposition à M. l'abbé Picard de l'Académie des sciences,

celui-ci me dit que la chose étoit impossible ; qu'il avoit nivellé le terrain, fort légérement à la vérité, mais suffisamment pour pouvoir assurer qu'il n'y avoit pas assez de pente pour l'amener sur la montagne de Satori, vis-à-vis de Versailles, où on devoit la conduire. J'en parlai à M. Colbert, qui marqua du chagrin de ce que je lui disois : il m'ordonna cependant de faire venir M. l'abbé Picard qui lui dit positivement les mêmes choses. M. Colbert fâché de voir de l'obstacle à la satisfaction qu'il espéroit donner au Roi, poussa un peu M. l'abbé Picard, en lui disant qu'il devoit prendre garde à ce qu'il avançoit; que M. Riquet n'étoit pas un homme ordinaire, & que la réussite du canal de la communication des deux mers étoit un préjugé qu'il ne se trompoit pas aussi lourdement qu'on vouloit le faire entendre. M. l'abbé Picard, sans répon-

dre un ſeul mot à M. Colbert, fit une révérence & ſe retira. Ce procédé me ſurprit un peu, & il me parut que ce miniſtre ne s'y attendoit pas.

Ceci ſe paſſa au bout de la bibliotheque M. Colbert. Comme il retournoit gagner ſon cabinet, je lui dis que s'il le jugeoit à propos je mettrois aux mains M. Riquet & M. l'abbé Picard, ſans que l'un ni l'autre s'apperçût que ce fût à deſſein, & que je lui raporterois le plus fidelement qu'il me ſeroit poſſible la converſation qu'ils auroient enſemble ; que je prierois M. Riquet de vouloir bien m'inſtruire de ſon deſſein, & que M. l'abbé Picard que j'aurois mandé, ſurvenant là-deſſus, je les ferois entrer facilement en une diſpute qui pourroit éclaircir bien des choſes. M. Colbert approuva ma penſée, & le lendemain matin je les envoyai prier tous deux de me venir trouver.

Quand M. Riquet fut venu, car je l'avois mandé le premier, je lui dis : *M. Colbert m'a ordonné, Monsieur, de prendre connoissance de la belle entreprise que vous allez commencer pour faire venir une partie de la riviere de Loire, parce qu'il veut que je lui en rende compte, & que j'entre dans le détail de cette affaire pour en regler les payemens avec vous. Je vous avoue, Monsieur,* poursuivis-je, *que la chose me paroît bien difficile ; car Versailles est sur une éminence, & la riviere de Loire est assurément dans le plus bas des plaines où elle passe. Cela est vrai ; Monsieur,* reprit-il, *mais le niveau est plus juste que tous les raisonnemens que l'on peut faire à la boulevue & sur de simples apparences. J'ai fait jetter des niveaux depuis la Loire où je la veux prendre, jusqu'à l'endroit où je la dois mener, & je suis sûr*

de mon affaire. J'ai de la pente au-delà de ce qu'il m'en faut. On m'a dit, repris-je, *que vous promettiez de rendre l'eau de la Loire sur le haut de là montagne de Satori. Je ne sçai ce qu'ils me content*, m'interrompit-il, *de la montagne de Saint Satori. Il n'y a point*, lui dis-je, *de Saint à cette montagne : elle se nomme simplement la montagne de Satori : & vous avez apparemment fait espérer que vous conduiriez là l'eau que vous promettez : car M. le Nôtre dit, il y a deux jours, au Roi, en l'accompagnant sur les bords du cänal de Versailles, que ce seroit une belle chose de voir descendre les vaisseaux de la riviere de Loire avec leurs mâts & leurs voiles le long de la montagne en maniere de ramasse, & s'en venir flotter sur le canal. M. le Nôtre n'a pû parler ainsi que le Roi ne lui eût dit que vous ameneriez l'eau de la Loire sur la*

montagne de Satori. Le Roi n'a pû le dire qu'après M. Colbert, ni M. Colbert, qu'il ne l'ait appris de votre bouche. Ce que j'ai promis, répondit M. Riquet, *je le ferai en galant homme.*

Dans ce moment M. l'abbé Picard entra dans mon cabinet. *Monsieur,* lui dis-je, *vous aimez les belles choses, & sur-tout celles qui ont du merveilleux. On va faire à Versailles ce que l'on n'a jamais crû possible. M. Riquet s'engage d'amener une partie de la riviere de Loire sur le haut de la montagne de Satori: jugez quels jets d'eau l'on pourra faire, ayant une riviere en ce lieu là. Il ne faut plus de pompes ni de moulins,* répondit M. l'abbé Picard; *mais je tiens la chose bien difficile, & Monsieur me pardonnera, s'il lui plaît, si je doute que l'eau de la Loire puisse monter à la hauteur du rez-de-chaussée du château*

de Verſailles, bien loin de pouvoir s'élever ſur la montagne. Tout le monde ſçait que la Seine, à l'endroit de Saint Germain-en-Laye, eſt plus baſſe en été de 80 pieds que le rez-de-chauſſée de Verſailles. Or, de croire que la Loire, en quelque endroit que l'on la prenne, ſoit plus haute que la Seine de 80 pieds, il n'eſt pas aiſé de ſe l'imaginer. Les imaginations, dit M. Riquet, *doivent le céder à des meſures juſtes que l'on a priſes. Ces meſures,* reprit M. l'abbé Picard, *ne ſont pas aiſées à prendre, & je doute que les niveaux ordinaires ſoient ſuffiſamment bons pour des diſtances auſſi grandes que celles-là.* Ils ſe dirent encore pluſieurs choſes où je vis que M. Riquet n'étoit pas bien ſûr de ſon affaire.

Je fis le rapport fidelement de cette converſation à M. Colbert, qui, quelques jours après, nomma

M. l'abbé Picard & plusieurs autres de l'Académie des sciences, pour aller tout de nouveau niveller la pente qu'il pouvoit y avoir de la riviere de Loire à Versailles. On leur donna des ordres du Roi pour entrer dans tous les lieux où ils auroient besoin de faire passer leur niveau, avec un exempt de la Prevôté pour les faire exécuter en cas qu'il s'y trouvât quelque résistance. Le nivellement fut fait avec toute l'exactitude possible, & avec des niveaux d'une justesse infiniment plus grande que celle des gens de M. Riquet, la plûpart maçons de village, & il fut trouvé que l'eau viendroit plus bas que le pied du haut de Versailles, & qu'ainsi elle ne produiroit point les effets pour lesquels on avoit desiré de l'avoir. Cette précaution n'épargna pas seulement au Roi 2400000 livres, & peut-être beaucoup d'avantage : (car ces sortes

de dépenses excédent toujours de beaucoup les projets qu'on en dresse,) mais le trouble, l'inquiétude & le dommage qu'on auroit fait dans tous les pays où l'on auroit passé & même dans ceux où l'on n'auroit pas passé, en leur faisant acheter très cher la grace de ne pas traverser leurs terres, sans compter la honte d'avoir bouleversé tant de bois, de villages & de maisons inutilement. Ce fut une grande satisfaction pour moi d'avoir contribué à détourner cette folle entreprise.

Proposition de conduire à Versailles une partie de la riviere des Goblins.

Dans ce tems-là ou à peu près, des ingénieurs proposerent d'élever la riviere des Goblins un peu au-dessous de Bievre pour en amener une partie à Versailles. De bons bourgeois de Paris, très-ignorans en fait d'élevation d'eau & de tout ce qui en dépend, étoient les cautions & les associés de ces ingénieurs. Ils me faisoient pitié, car

je voyois qu'ils s'alloient ruiner dans une entrepriſe qui ne pouvoit réuſſir. Je crois que M. Colbert le voyoit auſſi bien & mieux que moi ; mais tout ce qui pouvoit aller à donner des eaux à Verſailles étoit ſi ſacré & ſi bien reçu du Roi, que ce miniſtre écoutoit tout avec une bénignité inconcevable, & ſe donnoit des peines incroyables pour vérifier tout ce qu'on propoſoit, quoique convaincu la plûpart du tems, que ce n'étoit que de pures viſions.

Propoſition de faire fouiller des metaux en France.

C'étoit auſſi vers ce tems-là que M. Colbert faiſoit rechercher des métaux en pluſieurs endroits de la France, ſur les avis qu'on lui donna qu'il y en avoit abondamment de toutes les façons : car les miniſtres ne manquent jamais de gens qui leur donnent des avis ſuivant leur inclination, & M. Colbert eût été fort aiſe que toutes

choſes ſe fuſſent trouvées en France: il me renvoyoit tous les échantillons de ce qu'on fouilloit, pour les faire éprouver dans les fourneaux de l'Académie des ſciences. Après plus de cinquante mille écus de dépenſe, il ſe trouva que les frais de la fouille excédoient de beaucoup le produit ; & qu'il étoit beaucoup plus expédient d'acheter du plomb & de l'étain en Angleterre, & du cuivre en Suéde ; (car on n'avoit guéres fouillé que de ces trois métaux) que d'en vouloir tirer de France. A cette occaſion, le miniſtre me dit : *Nous avons fait là une folie d'autant plus inexcuſable, qu'elle a eté faite il y a ſoixante ans ou environ ſous Henri IV ; comme on le voit par des piéces d'or & d'argent que nous avons, où il y a écrit :* EX AURO GALLICO, EX ARGENTO GALLICO. Je lui dis que dans ſoixante ans, & même plûtôt, on feroit encore la même

faute, si on n'écrivoit dans plusieurs livres qu'on s'étoit mal trouvé de cette entreprise.

Lorsque le Roi eut ordonné la construction de la grotte de Versailles, je songeai que Sa Majesté ayant pris le Soleil pour sa devise avec un globe terrestre au dessous & ces paroles, *Nec pluribus impar*, & la plûpart des ornemens de Versailles étant pris de la fable du Soleil & d'Apollon : (car on avoit mis sa naissance & celle de Diane avec Latone leur mere dans une des fontaines de Versailles où elle est encore ; on avoit aussi mis un Soleil levant dans le bassin qui est à l'extrémité du petit parc : je songeai, dis-je, qu'à l'autre extrémité du même parc où étoit cette grotte, (car elle a été démolie depuis) il seroit bon de mettre Apollon qui va se coucher chez Thétis, après avoir fait le tour de la terre, pour représenter que le

Dessein de la grotte de Versailles.

Roi vient se reposer à Versailles après avoir travaillé à faire du bien à tout le monde. Je dis ma pensée à mon frere le médecin, qui en fit le dessein, lequel a été exécuté entierement, sçavoir, Apollon dans la grande niche du milieu, où les nymphes de Thétis le lavent & le baignent : & dans les deux niches des côtés, il représenta les quatre chevaux du Soleil, deux dans chaque niche, où ils sont pansés par des Tritons. Lorsque le Roi eut agréée ce dessein, M. le Brun le fit en grand & le donna à exécuter, sans presque y rien changer, aux Sieurs Girardon & Regnaudin pour le groupe du milieu, & aux Sieurs Gaspard Marsi & Guérin pour les deux groupes des côtés, où sont les chevaux pansés par les Tritons. Mon frere fit aussi des desseins pour tous les autres ornemens de cette grotte, figures, rocailles, pavé, &c. Il fit aussi le dessein de la porte : c'étoit

un Soleil d'or qui répandoit ses rayons sur toute l'étendue des trois portes, lesquelles étoient de barres de fer peintes en verd. Il sembloit que le Soleil fût dans cette grotte, & qu'on le vît au travers des barreaux de la porte.

Mon frere fit aussi le dessein de l'allée d'eau, qui fut entierement exécuté. En ce tems-là le Roi laissoit ordonner de toutes choses à M. Colbert, & ce ministre avoit confiance en nous pour l'invention de la plûpart des desseins qu'il y avoit à faire. Mais les Dames ayant remarqué que le Roi y prenoit plaisir, elles voulurent en donner de leur côté pour amuser le Roi agréablement. Madame de Montespan donna le dessein de la piéce du marais, où un arbre de bronze jette de l'eau par toutes ses feuilles de fer blanc, & où les roseaux de même matiere jettent aussi de l'eau de tous côtés.

Dessein de l'allée d'eau à Versailles.

Mon frere eut ordre de faire des

Desseins des vases en mar-

bre & en bronze.

desseins de grands vases de marbre & de bronze pour mettre dans les jardins de Versailles. Il en composa un grand nombre qui ont presque tous été exécutés. M. Girardon en a exécuté deux entre autres qui sont très-beaux & très-grands. Ils sont de marbre blanc : l'un représente la Force, & l'autre la Douceur. Le premier est orné de peau de lion, dont la tête & la queue font les anses : quatre des principaux travaux d'Hercule sont représentés dans les quatre faces. Pour la Douceur, des couronnes de fleurs que tiennent des amours, en forment les anses. Les trois Graces & trois autres sujets semblables, ornent les quatre faces de ce vase.

Il donna aussi le dessein du bas relief qui est au-dessous de la fontaine de la pyramide, que M. Girardon exécuta avec encore plus d'agrément que le dessein n'en avoit : ce bas relief est peut-être

un des plus beaux qu'il y ait eu jufqu'alors.

M. Colbert & prefque toute la Cour ayant confidéré que ce qui reftoit du petit & ancien château de Verfailles n'avoit aucune proportion ni aucun rapport avec les bâtimens neufs qu'on y a ajoûtés, voulurent engager le Roi à faire abattre ce petit château pour achever tout le palais du même ordre & de la même conftruction que ce qui eft bâti de nouveau.

Mon frere eut ordre de travailler conformément à ce projet : il en fit un plan & une élevation qui furent très approuvés, non-feulement du Roi, mais de fon Confeil où il appella tous les Princes, plufieurs Ducs & Maréchaux de France. Mais le Roi voulut toujours conferver le petit château. On prétexta qu'il menaçoit ruine, & qu'il boucloit en plufieurs endroits : il fe douta du complot & dit d'un ton fort,

& où il paroiſſoit de colere : *Faites ce qu'il vous plaira ; mais ſi vous l'abattez, je le ferai rebâtir tel qu'il eſt.* Ces paroles rafermirent tout le château, & rendirent ſes fondemens inébranlables.

Fin du troiſiéme Livre.

MÉMOIRES
DE
CHARLES PERRAULT.

LIVRE QUATRIEME.

M. Colbert mena un jour M. Huggens à Versailles pour le lui faire voir. Ce sçavant admira tout ; mais ayant vû une tour fort haute sur la chaussée de l'étang de Clagny, il me demanda à quel effet on avoit bâti là cette tour. Je lui dis que c'étoit pour élever l'eau de l'étang. *Est-ce*, reprit-il, *qu'on veut faire une fontaine*

ſur cette tour? Nullement, lui répondis-je, *c'eſt pour la faire aller de-là dans les réſervoirs, & des réſervoirs à toutes les fontaines. Il n'étoit point néceſſaire*, me dit-il, *de faire monter l'eau ſur cette tour : la pompe l'auroit portée auſſi aiſément de l'étang dans les réſervoirs, ſans aucun entrepôt, & la dépenſe de la tour eſt aſſurément très-inutile.* Je compris la choſe dans le moment même, & je le dis à M. Colbert qui en demeura d'accord ſans héſiter, en ajoutant : *Que voulez-vous? il faut bien payer ſon apprentiſſage.* Mais ce qui eſt encore bien plus étonnant, c'eſt qu'on a fait la même faute à Marly, où l'on a bâti une tour encore plus large & plus haute, & d'une dépenſe incomparablement plus grande que celle de Verſailles, & qui n'eſt pas moins inutile ; car avec la même force qui éléve l'eau d'une hauteur immenſe ſur cette tour, on pouvoit la pouſſer par

les tuyaux de conduite dans les réservoirs de Versailles sans l'élever ainsi. Je ne me mêlois point du tout de ce travail, & comme M. Colbert en sçavoit autant que moi sur cet article, je ne crus point devoir lui en parler.

Nivellement fait pour creuser le canal de Versailles.

Quand on proposa de faire le canal de Versailles, le sieur Jolli, maître de la pompe du pont-neuf, qu'on écoutoit fort en ce tems-là, parce qu'il se connoissoit en ce qui regarde les eaux & les forces mouvantes, nivella le terrein, & dit qu'il y avoit dix pieds de pente depuis l'endroit où on devoit le commencer, jusqu'à l'endroit où il devoit finir. Si cela eut été vrai, l'entreprise n'eût pas été possible, parce qu'il auroit fallu l'élever de dix pieds par un bout, & l'eau n'auroit pû demeurer qu'avec des peines & des dépenses incroyables sur une terre raportée. M. Colbert fit venir Mrs de l'Académie des sciences &

leur ordonna de niveller le terrein où l'on vouloit placer le canal ; il n'y trouverent que deux pieds de pente, & l'on n'entreprit le canal que sur leur parole. Ce qu'ils dirent étoit si juste, que le canal ayant été achevé, il ne s'est trouvé que deux ou trois pouces d'erreur sur la longueur qui est de 900 toises sur 30 toises de largeur. Le canal qui le traverse & qui va de Trianon à la ménagerie, a 40 toises de largeur. Cette grande précision ne venoit pas seulement de l'habileté des nivelleurs, mais de la bonté du niveau, qui n'avoit point eu de pareil jusqu'alors. Cette bonté consiste particulierement en trois choses ; l'une, qu'au lieu de la ficelle que les maçons mettent ordinairement à leur niveau, M^rs de l'Académie y ont mis un cheveu de femme fort long, qui marque l'aplomb du niveau avec une précision infiniment

plus grande que ne fait le cordeau qui eſt aux niveaux ordinaires : la ſeconde, en ce que ce cheveu eſt enfermé dans un tuyau de tole qui empêche le vent de le mouvoir en aucune ſorte. Il y a une ouverture à ce tuyau à l'endroit où le cheveu marque l'aplomb : cette ouverture eſt fermée par un verre qui empêche le vent d'entrer, & laiſſe paſſer la vue. La troiſiéme conſiſte en ce qu'on met une lunette d'aproche ſur la traverſe du niveau : cette lunette fixe tellement la vue qui vacille toujours quand le niveau eſt ſans lunette, qu'on peut meſurer juſte des diſtances de 100 & 200 toiſes, ſans ſe tromper de l'épaiſſeur d'un cheveu. Tous les ouvriers ne pouvoient comprendre comment on pouvoit parvenir à cette juſteſſe d'opération ; car avec leurs niveaux ordinaires ils ne pouvoient

Nouvelle conſtr ction d'un niveau inventé par MM. de l'Académie.

pas niveller une diſtance de trente toiſes, ſans ſe tromper de trois ou quatre pouces.

Le fond de l'extraordinaire des guerres reglé a ſoixante millions : ce qu'il produiſit dans les bâtimens du Roi.

La guerre s'étant allumée plus que jamais, on fit entendre au Roi que pour la faire avec ſuccès, il falloit aſſigner un fond à l'extraordinaire des guerres de ſoixante millions par an, ſur le pied de cinq millions par mois. Le Roi en fit la propoſition à M. Colbert qui en fut effrayé, & qui dit d'abord qu'il ne croyoit pas qu'il fût poſſible de fournir à cette dépenſe. Le Roi lui dit qu'il y ſongeât, & qu'il ſe préſentoit un homme qui entreprendroit d'y ſuffire, s'il ne vouloit pas s'y engager. M. Colbert fut un aſſez long-tems ſans aller chez le Roi, travaillant chez lui à remuer tous ſes papiers, ſans que nous ſçuſſions ce qu'il faiſoit ni encore moins ce qu'il penſoit. Enfin après un tems aſſez conſidérable, il

il me dit d'aller à Verſailles, & de porter au Roi les deſſeins de quelques ouvrages qu'il devoit réſoudre. Le Roi, après les avoir examinés, m'ordonna de dire à M. Colbert, qu'il vînt le lendemain à Verſailles & qu'il y auroit Conſeil. Il y alla & les choſes reprirent leur train ordinaire. On prétend qu'il avoit pris la réſolution de ſe retirer, voyant la difficulté qu'il trouveroit à fournir à cette dépenſe de ſoixante millions avec toutes les autres dépenſes de l'Etat, mais que ſa famille lui perſuada de ne point quitter la partie, & que c'étoit un piége qu'on lui tendoit pour le perdre, en l'éloignant ainſi des affaires. Pour moi, je veux croire que ſon amour pour le bien public, joint à la connoiſſance qu'il avoit que perſonne ne pouvoit mieux que lui ſe tirer d'une conjoncture auſſi

dure que celle qui se présentoit, lui fit affronter ce travail pour le bien du Royaume.

Cet événement, ou, pour mieux dire, cet horrible surcroit de dépense, est une des époques des plus considérables qui soit arrivée il y a bien long-tems. Jusques-là toutes les charges de l'Etat se payoient au jour ordinaire de leur échéance : depuis ce jour les pensions, dont beaucoup furent retranchées, furent de seize ou dix-huit mois. Dans les bâtimens les ordonnances qui, étant signées le matin, se payoient souvent l'après dînée, ne se payoient gueres que plusieurs mois après, en vertu d'un état de distribution qui se faisoit à mesure qu'il y avoit des fonds. Le thrésorier des bâtimens à qui il restoit ordinairement cinquante mille écus ou deux cens mille francs à la fin de son année,

& qu'il remettoit entre les mains de son confrere qui entroit en exercice, se trouvoit ordinairement en avance de pareille somme dont il étoit fort longtems à être remboursé. Nous remarquions que jusqu'à ce tems, quand M. Colbert entroit dans son cabinet, on le voyoit se mettre au travail avec un air content & en se frottant les mains de joie; mais que depuis il ne se mettoit gueres sur son siége pour travailler, qu'avec un air chagrin & même en soupirant. M. Colbert, de facile & aisé qu'il étoit, devint difficile & difficultueux; ensorte qu'on n'expédioit pas alors tant d'affaires à beaucoup près que dans les premieres années de sa surintendance des bâtimens.

J'ai oublié de vous rapporter ici comment mon frere le Receveur général des finances de Paris, fut dépossédé de sa charge de re- Comment mon frere le Receveur général fut dépossédé de sa charge.

ceveur général & ce que nous fîmes, mais inutilement, pour lui faire rendre justice par M. Colbert. La chose est aussi étonnante de la part de ce ministre qu'aucune autre qu'il ait faite en sa vie. Pour bien entendre cette affaire il faut la prendre dès son commencement.

Mon frere a passé un tems très-considérable dans l'emploi de commis des parties casuelles ; d'abord chez M. de Vassau, qui exerçoit pour M. Sabatier, où il fut premier commis en même tems que M. Colbert qui étoit son subalterne dans ce bureau ; & ensuite chez M. Duhousset qui le prit pour le même emploi lorsqu'il acheta de M. Sabatier la charge de Trésorier des parties casuelles. Après plusieurs années d'exercice M. Duhousset lui fit acheter une charge de receveur général des finances de Paris qui appartenoit à M. Bonneau son allié. Il posséda cette

charge pendant dix années depuis 1654, jusqu'en 1664. Pendant tout ce tems les recettes furent si difficiles, qu'au commencement de 1664, mon frere se trouva en avance de quatre cens mille livres ou environ ; ce qui arriva particulierement, parce que le Roi avoit remis au peuple tout ce qui pouvoit être dû de reste des tailles de ces dix années, libéralité admirable, si elle n'eut point été faite aux dépens des receveurs généraux à qui ces restes appartenoient, & qui ont presque tous été ruinés faute d'en avoir fait le recouvrement. M. Fouquet, alors surintendant, avoit beau être sollicité, il ne faisoit & n'a jamais fait aucun fond pour remplacer les restes remis gratuitement au peuple. Je me souviens d'avoir oui dire plusieurs fois à mon frere, en parlant à ceux qui étoient assignés sur

la recette générale de Paris, & qui lui demandoient leur payement : *Vous vous plaignez de moi, & vous avez raison ; mais plaignez-vous davantage encore. Allez dire partout, mais particulierement à M. le Surintendant, que je vous retiens votre bien, que je suis un fripon, un voleur, vous me ferez plaisir ; car comme c'est à lui à faire un fond pour remplacer les restes que le Roi a donnés, cela l'obligera peut-être à le faire, pour mettre fin à vos plaintes, qui sont très-raisonnables & très-justes.*

Quand M. Colbert fut mis en la place de M. Fouquet, tout Paris & particulierement tous les gens d'affaires vinrent chez mon frere lui faire compliment sur cette promotion, parce que personne n'ignoroit l'amitié ancienne qui étoit entre M. Colbert & lui. Cependant cette élevation de M. Col-

bert a été la ruine entiere de mon frere. On a crû que la réputation qu'il vouloit s'acquérir auprès du Roi d'un homme parfaitement intégre, le porta à avoir pour mon frere des duretés qu'il n'auroit pas exercées contre un autre.

Comme mon frere étoit horriblement persécuté par ceux à qui il devoit, il crut qu'il pourroit prendre quelques deniers sur le courant de l'année 1664, pour acquitter les dettes les plus criardes. Mais M. Colbert, rigide observateur de l'ordre & des regles qu'il s'étoit imposées dans l'administration des finances, & qui avoit fixé à un certain jour les payemens que les Receveurs généraux devoient faire au trésor royal, ayant été averti par M. Olivier, huissier de la chaîne, prépofé au recouvrement de ces deniers, que mon frere ne faisoit pas ses payemens en leur entier, voulut en sçavoir la

raiſon. Mon frere intimidé plus qu'il ne falloit, ſe cacha, de ſorte que M. Colbert me fit venir & me dit avec beaucoup de marques d'amitié : *D'où vient que votre frere ne fait pas ſes payemens, comme il en a été convenu ? je ſuis fâché de ce déſordre & je voudrois qu'il m'en eût coûté dix mille écus de mon argent & que cela ne fût pas arrivé.* Je lui répondis que j'étois fort ſurpris de ce qu'il me diſoit ; que je n'avois aucune connoiſſance de l'état des affaires de mon frere, & que j'irois inceſſamment, s'il l'avoit pour agréable, le trouver pour en être inſtruit ; que cependant je ne pouvois le trop remercier de la bonne volonté qu'il témoignoit avoir pour lui, le ſuppliant de vouloir bien la lui continuer. Ayant appris de mon frere une partie de ce que j'ai déja rapporté ci-deſſus, & que la crainte d'être mis en priſon par les plus fâcheux de ſes créanciers lui avoit

fait prendre ſur le courant quelques ſommes pour les appaiſer, je retournai en faire rapport à M. Colbert, en lui repréſentant que mon frere n'étoit réduit en cette fâcheuſe ſituation que parce qu'on ne lui avoit pas remplacé le fond des reſtes remis au peuple. Cette réponſe ainſi faite à ce miniſtre, dès le lendemain il fit vendre ſa charge de receveur général à M. Sonnin pour une ſomme beaucoup au-deſſous de ce qu'elle valloit & de ce que mon frere l'avoit achetée : en même tems il le dépoſſéda de l'exercice de la même charge & y commit M. Coquille, un des deux receveurs généraux ſes confreres. Le même jour il nomma M. Marin, intendant des finances, pour faire rendre compte à mon frere de ſes années d'exercice : le tout fut exécuté avec une dureté extraordinaire, qui épouvanta tous les gens de finances. Dans le cours des ſollicitations que mon frere fai-

soit à M. Colbert, ce ministre lui dit : *Que votre frere me parle de vos affaires.* Dès le lendemain matin j'entrai dans son cabinet & lui dis qu'assurément mon frere avoit eu tort de se servir des deniers de la présente année pour acquitter les dettes des années précédentes, mais que la faute étoit bien excusable, se voyant menacé tous les jours par ses créanciers d'être mis en prison, ce qui ne se pouvoit faire sans ruiner son crédit, & sans causer une douleur mortelle à sa femme & à toute sa famille ; qu'au fond il lui étoit dû de grandes sommes par le roi, & qu'il ne seroit pas tombé dans ce malheur si elles lui avoient été payées. M. Colbert me répondit que mon frere étoit au même cas que les deux autres receveurs généraux ses confreres. Je lui repartis que mon frere m'avoit dit qu'il étoit dans une situation bien différente de celle de ses confreres, dont l'un étoit le neveu, & l'autre

l'allié de M Marin, intendant des finances, qui les avoit favorisés en toutes rencontres, en leur procurant des fonds & des réaffignations pendant qu'il laiſſoit tomber ſur mon frere tout ce qu'il pouvoit de non-valeurs & de charges fâcheuſes; qu'il y avoit d'ailleurs une autre différence entre eux, qui étoit que tous les acquits de mon frere étoient en récépiſſés des commis du bureau de l'épargne, de ſorte qu'il avoit fait tous ſes payemens en argent comptant, au lieu que la plûpart des acquits de ſes confreres étoient en quittances comptables, dans leſquelles ils avoient fait entrer des billets de l'épargne, ce qui alloit à des profits très-conſidérables : car ſouvent dans une quittance comptable de cinq cens mille francs, il y entroit pour vingt mille écus de billets de l'épargne, leſquels n'avoient pas couté plus de dix ou douze mille livres, le ſurplus toutes

nant au profit du receveur général & du trésorier de l'épargne : que ces profits pouvoient avoir en quelque sorte dédommagé ses confreres, & les mettoit en un autre état que celui où ètoit mon frere. Mes raisonnemens ne plurent point à M. Colbert, & il me dit que je prisse mon parti ; que je visse si je voulois bien continuer à rendre service dans les bâtimens ; qu'en ce cas je ne lui parlasse plus des affaires de mon frere ; que si je voulois continuer à lui en parler, je me retirasse, & qu'alors il m'écouteroit & me répondroit. Je lui répondis que je n'avois point d'autre parti à prendre que de me taire & de me conformer entierement à sa volonté. Mon frere, après cette réponse recommença ses sollicitations pendant un très-long tems, donnant tous les éclaircissemens qu'on pouvoit desirer, jusques-là que par ses comptes arrêtés à la chambre, le Roi lui devoit, & lui

doit encore, (car il n'a jamais pû être payé) plus de trois cens mille livres. Au milieu de ses sollicitations M. Colbert dit encore à mon frere que je lui parlasse de ses affaires. M'étant donc présenté à lui, il me dit: *Votre frere est un homme d'esprit, il y a long-tems que je le connois pour tel: il sçait que je suis un de ses anciens amis. Il s'est fié sur mon amitié, & il a cru qu'il pouvoit impunément joüer le tour qu'il m'a fait. Monsieur*, lui répondis-je, *vous me pardonnerez, s'il vous plaît, si je vous dis que je ne vois pas quel tour il vous a fait. Le tour qu'il m'a fait, c'est qu'il a acquitté pour la moitié avec l'argent de cette année toutes les dettes qu'il demande aujourd'hui en leur entier. Ah! Monsieur*, m'écriai-je, *pouvez-vous avoir une telle pensée d'un homme que vous dites être votre ami, & que vous connoissez il y a si long-tems? Mon frere souffrira sans peine la pauvreté où il est reduit, mais il*

ne pourra supporter la douleur de passer dans votre esprit pour un malhonnête homme. Si nous avons quelque défaut dans notre famille, c'est de n'avoir pas assez d'attache au bien & de négliger les moyens d'en acquérir. Là-dessus je me retirai. J'eus quelques autres conférences avec M. Colbert qui n'aboutirent encore qu'à me faire fermer la bouche de la même maniere qu'il avoit déjà fait. Un jour enfin je le priai de vouloir donner à mon frere une petite commission pour pouvoir subsister ; mais je n'obtins rien & mon frere demeura sans charge & même sans un valet pour le servir. Entre ses créanciers il y avoit un nommé M. Chartier, qui étoit regardé comme le plus dur & le plus inéxorable de tous les hommes. Ce fut lui néanmoins qui devint le défenseur & le soutien de mon frere contre tous ses autres créanciers, & il me disoit : *Si votre frere avoit mon bien entre ses mains,*

je sçaurois bien me le faire rendre ; mais c'est un homme qu'on a égorgé au coin d'un bois ; je le soulagerai en tout ce qui me sera possible, bien loin de l'opprimer. La réputation de mon frere étoit telle que dans le tems même de son adversité, qui a duré seize ans, deux de ses amis lui ont mis en dépôt tout leur argent comptant, qui montoit à plus de quarante mille écus. Mon frere représentoit quelquefois à M. Colbert, qu'entre ses créanciers, il en avoit trois ou quatre de ses plus proches parens qu'il eût été bien aise de pouvoir satisfaire ; que leurs créances ne montoient pas ensemble à plus de cinquante mille livres ; qu'il le supplioit de lui accorder cette somme en déduction des trois cens mille livres que le Roi lui devoit, & que s'il lui faisoit cette grace, il ne mourroit pas avec tant de douleur. Ce ministre eut la dureté de les lui refuser, & le laissa

mourir ſans lui faire raiſon de la moindre choſe.

Comment je demandai à M. Colbert ſon agrément pour mon mariage.

Lorſque je me mariai, j'allai trouver M. Colbert pour lui demander ſon agrément. Dès que je lui eus dit la perſonne, & qui étoit ſon pere, il me demanda combien on me donnoit; je lui dis que la dot étoit de 70000 livres. *C'eſt trop peu*, me dit-il: *vous pouvez croire que je ſonge à vous: vous voyez ce que j'ai fait pour M. du Mets; je ne ferai pas moins pour vous, aſſurément. Je vous trouverai une fille parmi les gens d'affaires, qui vous apportera une dot bien plus avantageuſe. Mais*, pourſuivit-il, *n'eſt-ce point un mariage d'inclination? Je n'ai vû la fille*, repris-je, *qu'une fois depuis qu'elle eſt hors de religion, où elle a été miſe dès l'âge de quatre ans. Mais je connois le pere & la mere il y a plus de dix ans: je les connois; ils me connoiſſent, & je ſuis aſſuré que je vivrai parfaitement bien avec eux: voilà, Monſieur, la principale raiſon*

qui m'y engage. Je serois très-fâché de rencontrer un beau-pere qui se plaindroit sans cesse que je ne fais rien, qui voudroit que je vous importunasse tous les jours pour vous prier de penser à moi. Je ne veux point en venir là. Vous me faites donner des apointements plus forts que je ne mérite, mais je n'ai aucun profit. Tous les marchés qui se font, ne me rapportent rien. Il y a plus, c'est que les Brevets que vous donnez pour des logemens, pour des priviléges & autres choses semblables, non-seulement je n'en prens rien, mais j'y mets mon parchemin, ma peine & celle de mon commis, sans en profiter d'autre chose que d'une revérence très-mal faite le plus souvent. Pour moi je suis bien aise que cela aille ainsi; mais il y a tel beau-pere qui n'en seroit point du tout content. Je crois, me dit M. Colbert, *que vous avez raison; faites votre affaire, & soyez sur que j'aurai soin de vous.* Je fus bien aise d'avoir trouvé l'occasion de faire sçavoir nette-

ment à ce Miniſtre de quelle maniere je le ſervois, & que je me repoſois entierement ſur lui pour la récompenſe de mon travail.

Réſolution de fermer le jardin des Thuilleries non exécutée.

Quand le jardin des Thuilleries fut achevé de replanter, & mis dans l'état où vous le voyez : *Allons*, me dit-il, *aux Thuilleries en condamner les portes : il faut conſerver ce jardin au Roi, & ne le pas laiſſer ruiner par le peuple, qui en moins de rien, l'aura gâté entierement.* La réſolution me parut bien rude & fâcheuſe pour tout Paris. Quand il fut dans la grande allée, je lui dis : *Vous ne croiriez pas, Monſieur, le reſpect que tout le monde juſqu'au plus petit bourgeois, à pour ce jardin : non-ſeulement les femmes & les petits enfans ne s'aviſent jamais de cueillir aucune fleur, mais même d'y toucher : ils s'y promenent tous comme des perſonnes raiſonnables : les jardiniers peuvent, Monſieur, vous en rendre témoignage : ce ſera une affliction publique de ne pou-*

voir plus venir ici se promener, surtout à présent que l'on n'entre plus au Luxembourg ni à l'hôtel de Guise. Ce ne sont que des faineans qui viennent ici, me dit-il. *Il y vient*, lui répondis-je, *des personnes qui relevent de maladie pour y prendre l'air : on y vient parler d'affaires, de mariages & de toutes choses qui se traitent plus convenablement dans un jardin que dans une Eglise, où il faudra à l'avenir se donner rendez vous. Je suis persuadé*, continuai-je, *que les jardins des Rois ne sont si grands & si spacieux, qu'afin que tous leurs enfans puissent s'y promener.* Il sourit à ce discours, & dans ce même temps la plupart des jardiniers des Thuilleries s'étant présentés devant lui, il leur demanda si le peuple ne faisoit pas bien du dégât dans leur jardin. *Point du tout, Monseigneur*, répondirent-ils presque tous en même-tems, *ils se contentent de s'y promener & de regarder : ces Messieurs*, repris-je, *y trou-*

vent même leur compte : car l'herbe ne croît pas si aisément dans les allées. M. Colbert fit le tour du jardin, donna ses ordres, & ne parla point d'en fermer l'entrée à qui que ce soit. J'eus bien de la joie d'avoir en quelque sorte empêché qu'on n'otât cette promenade au public. Si une fois M. Colbert eut fait fermer les Thuilleries, je ne sçais pas quand on les auroit rouvertes. Cette dureté auroit été louée de toute la Cour, qui ne manque jamais d'applaudir au ministre, particulierement quand il paroit y avoir du zéle pour le plaisir du prince.

Environ vers ce temps là Lulli se fit donner le droit de composer seul des Operas & d'en recevoir le profit, qui étoit considérable. Ce spectacle avoit commencé par un petit opera dont Messieurs.... faisoient les premiers personnages. Il fut chanté, d'abord au village d'Issi dans la maison d'un orfevre

où il réussit beaucoup. On m'y mena à la premiere représentation qui fut applaudie. L'abbé Perrin avoit composé les paroles, & Cambert la musique. Le succès de cette Pastorale en musique leur fit entreprendre d'autres operas qui furent représentés en public avec aplaudissement & avec bien du profit pour le poëte, pour le musicien, & pour tous les acteurs. Lulli qui s'étoit mocqué jusques-là de cette musique, voyant le gain qu'elle produisoit, demanda au Roi le privilege de faire seul des operas & d'en avoir le profit. Perrin & Cambert s'y opposerent, aussibien que M. Colbert qui ne trouvoit pas qu'il y eût de justice à déposseder les inventeurs ou du moins les restaurateurs de ce divertissement. Lulli demanda cette grace au Roi avec tant de force & d'importunité, que le Roi craignant que de dépit, il ne quittât tout, dit à M. Colbert

qu'il ne pouvoit pas se passer de cet homme dans ses divertissemens, & qu'il falloit lui accorder ce qu'il demandoit: ce qui fut fait dès le lendemain. Deux ou trois jours après, j'entendis dire à ce Ministre que les courtisans trouvoient à redire à ce qu'on faisoit pour Lulli; parce que cet homme alloit gagner des sommes immenses, qu'il auroit mieux vallu la laisser partager entre plusieurs musiciens; que ce gain les auroit engagés par émulation à se surpasser les uns les autres, & à porter notre musique à sa derniere perfection. *Je voudrois*, disoit M. Colbert, *que Lulli gagnât un million à faire des operas, afin que l'exemple d'un homme qui auroit fait une telle fortune à composer de la musique, engageât tous les autres musiciens à faire tous leurs efforts pour parvenir au même point que lui.* Tant il est vrai que les ministres sçavent faire toujours valoir les résolutions de leur maître.

Lulli ayant obtenu ce qu'il souhaitoit, me pria conjointement avec M. Vigarani qui faisoit les machines & les décorations du théâtre, d'engager M. Colbert à demander au Roi la grande salle de comédie du Palais Royal pour y représenter leur opera. J'en fis la proposition à ce Ministre qui m'écouta favorablement. Je me souviens que je lui dis qu'une des choses que les Empereurs Romains avoient eu soin d'observer, étoit de donner des jeux & des spectacles au peuple, & que rien n'avoit plus contribué à les maintenir dans la paix & dans la tranquillité; qu'aujourd'hui ce n'étoit plus l'usage que les princes prissent ces soins là; mais qu'assurément il seroit très-agréable au Parisien de pouvoir au moins prendre ces sortes de divertissemens dans le palais du son prince. *Vous êtes éloquent*, me répondit M. Colbert en souriant,

j'y ſongerai. Il en parla au Roi, qui fut bien aiſe d'accorder cette grace à Lulli.

Affiches pour donner au rabais tous les ouvrages des bâtimens.

En l'année 1667, le Roi alla viſiter les fortifications que M. de Louvois avoit fait faire à diverſes places du royaume. Sa Majeſté en revint très-ſatisfaite, mais ſurtout du peu qu'elles avoient couté par rapport à la grandeur & à l'étendue des ouvrages que M. de Louvois n'avoit pas manqué d'exagérer. Au retour il dit à M. Colbert: *Je viens de voir les plus belles fortifications du monde & les mieux entendues; mais ce qui m'a le plus étonné, c'eſt le peu de dépenſe qu'on y a faite: d'où vient qu'à Verſailles nous faiſons des dépenſes effroyables, & nous ne voyons preſque rien d'achevé? il y a quelque choſe à cela que je ne comprens point.* M. Colbert fut vivement bleſſé de ce reproche, & quoiqu'il rendît au Roi de très-bonnes raiſons de la difference qui ſe trouvoit

voir entre les atteliers d'armée, où les ſoldats ne reçoivent qu'une très-petite paye, & les atteliers de Verſailles où l'on paye de fortes journées aux payſans qui y travaillent; que les ouvrages des fortifications ſe voient d'un coup d'œil, & ſont tous d'une même eſpéce; que ceux de Verſailles ſont répandus en mille endroits, & preſque tous d'eſpeces differentes: il crut que ce Monarque avoit été prévenu ſur cet article, & qu'aſſurément on lui avoit fait entendre qu'on payoit trop cher tout ce qui ſe faiſoit à Verſailles. Pour ôter au Roi cette penſée très-mal fondée, il ordonna qu'on donnât à l'avenir tous les ouvrages des bâtimens au rabais: & afin que la choſe ſe fît avec éclat, il voulut qu'on mît des affiches au coin des rues pour recevoir les offres de tous les ouvriers. Ce fut pour moi un grand ſurcroît de travail que de dreſſer

toutes ces affiches qui furent en très-grand nombre, & d'un détail incroyable:car toutes les ſortes d'ouvrages de chaque métier y étoient ſpécifiés. Cette précaution n'aboutit à rien d'utile ; au contraire elle cauſa un très-grand mal. Car les mauvais ouvriers chaſſerent par leurs rabais les meilleurs & les plus en état de rendre de bons ſervices. Il y eut des menuiſiers qui n'ayant que de méchans bois dans leurs chantiers, firent de ſi mauvais ouvrage pour Verſailles, que quand les croiſées qu'ils avoient faites étoient fermées, on y voyoit preſque auſſi clair que quand elles étoient ouvertes. Il y eut de bons ouvriers qui continuerent à travailler comme ils avoient accoutumé : & quand on leur diſoit que ſi on les payoit ſur le pied des affiches & des marchés faits avec leurs confreres, ils ſeroient ruinés : *nous ne nous ſoucions point*

des affiches, repliquoient-ils, *nous ferons toujours de bons ouvrages & nous sommes surs que M. Colbert est trop juste pour ne pas les payer ce qu'ils veulent :* & c'est ce qui arriva. Ils furent payés à l'ordinaire, & l'on n'eut point d'égard aux marchés faits avec les autres ouvriers.

Ce changement me rendit le travail si onéreux, & M. Colbert devint si difficile & si chagrin, qu'il n'y avoit plus moyen d'y suffire ni d'y résister. Dans ce même tems il voulut que M. de Blainville, son fils, que l'on appelloit alors M. Dormoy, travaillât sous lui dans les bâtimens & fît presque tout mon emploi. Je pris le parti de le lui abandonner tout entier.

Je mis tous les papiers des bâtimens en bon ordre ; je les lui rendis avec un inventaire très-exact & me retirai sans éclat & sans bruit. Après la mort de M. Colbert, on me remboursa ma char-

ge, qui étoit d'environ de vingt-cinq mille écus, avec vingt-deux mille livres ; & M^rs. le Brun & le Nautre eurent chacun vingt mille livres de gratification pour leurs bons & agréables services provenans du prix de ma charge, qui fut vendue soixante-six mille livres ou environ.

Me voyant libre, je songeai qu'ayant travaillé avec une application continuelle pendant près de vingt années & ayant cinquante ans passés, je pouvois me reposer avec bienséance, & me retrancher à prendre soin de l'éducation de mes enfans.

Dans ce dessein j'allai me loger en ma maison du Faubourg Saint Jacques, qui étant proche des colléges, me donnoit une grande facilité d'y envoyer mes enfans, ayant toujours estimé qu'il valloit mieux que des enfans vinssent coucher à la maison de leur pere, quand cela

se peut faire commodément ; que de les mettre pensionnaires dans un collége, où les moeurs ne sont pas en si grande sureté. Je leur donnai un précepteur ; & moi-même j'avois soin de veiller sur leurs études.

Comment je fus exclus de la petite Académie des Inscriptions.

M. de Louvois ayant été fait Surintendant des bâtimens après M. Colbert, nous allâmes, M. Charpentier, M. l'abbé Tallemant, M. Quinault & moi à Fontainebleau, pour demander à M. de Louvois s'il souhaîtoit que nous continuassions les exercices de la petite académie des inscriptions & des médailles que nous tenions chez M. Colbert. Nous fîmes un mémoire & ce fut moi qui le dressai, comme tenant la plume de cette académie. Ce mémoire marquoit à quelle intention M. Colbert l'avoit établie, qui étoit d'avoir auprès de lui des gens de lettres pour prendre leur avis en bien des occasions où il est nécessaire d'avoir une con-

noiſſance de la maniere dont en ont uſé les anciens, & pour faire des deſcriptions des monumens & autres choſes remarquables que l'on feroit, & qui mériteroient de paſſer dans les pays étrangers & d'être laiſſés à la poſtérité. Ce mémoire fut donné à M. de Louvois qui le donna à lire à M. le Chancelier ſon pere. Ce mémoire fit un effet aſſez étrange : M. le Chancelier le Tellier s'étoit toujours moqué de cette petite académie : elle étoit le ſujet ordinaire de ſes plaiſanteries, & il diſoit qu'il ne trouvoit pas d'argent plus mal placé que celui que M. Colbert donnoit à des faiſeurs de rébus & de chanſonnettes. Cependant quand il eut lu ce mémoire, il changea de ton & dit à M. de Louvois ſon fils, en le lui rendant : » Voilà un établiſſement qu'il faut » conſerver avec grand ſoin ; car » rien ne peut faire plus d'honneur » au Roi & au Royaume à ſi peu

» de frais. L'après dinée de ce même jour, M. Charpentier, M. Quinault & M. l'abbé Tallemant se présenterent à M. de Louvois. Je ne crus pas qu'il fût à propos que je m'y trouvasse, dans la crainte que M. de Louvois ne me dît quelque chose qui me déplût, & que dans la chaleur je ne lui fisse quelque réponse dont j'aurois été fâché dans la suite. M. de Louvois leur dit ces paroles : *Vous avez jusqu'ici, Messieurs, fait des merveilles; mais il faut, s'il se peut, faire encore mieux à l'avenir : le Roi vous va donner de la matiere où il ne tiendra qu'à vous de faire des choses admirables. Combien êtes vous? Nous sommes quatre, Monseigneur*, répondit M. Charpentier. *Qui sont-ils?* lui dit M. de Louvois. *Il y a*, reprit M. Charpentier, *M. Perrault..... M. Perrault*, dit M. de Louvois, *vous vous moquez, il n'en étoit point : il avoit assez d'affaires dans les bâtimens; & les au-*

tres, qui sont-ils? Il y a, dit M. Charpentier, *M. l'abbé Tallemant, M. Quinault & moi. Mais ne vous voilà que trois, où est le quatriéme? J'ai eu l'honneur de vous dire*, reprit M. Charpentier, *qu'il y avoit M. Perrault. Et je vous dis*, reprit M. de Louvois avec un ton de voix élevé & qui marquoit qu'il ne vouloit pas être davantage contredit, *qu'il n'en étoit pas.* M. Charpentier se tut; & M. de Louvois poursuivit, *Qui étoit donc ce quatriéme?* Alors l'un des trois dit: *M. Felibien venoit quelquefois dans l'assemblée lire des descriptions qu'il faisoit de divers endroits des bâtimens du Roi. Voilà enfin ce quatriéme que je cherchois*, dit M. de Louvois: *or ça allez-vous-en, Messieurs, & travaillez de toutes vos forces.*

Voilà comme je fus exclus de la petite académie, où j'aurois été assez aise d'être continué; mais il fallut encore souffrir cette mortification. . . . .

Pour me donner quelque occupation dans ma retraite, je composai le poëme de Saint Paulin, qui eut assez de succès, malgré les critiques de quelques personnes d'esprit.

Origine de mon ouvrage du Parallele des Anciens & des Modernes.

Je composai ensuite le petit poëme du siécle de Louis le Grand, qui reçut beaucoup de louanges dans la lecture qui s'en fit à l'académie françoise, le jour qu'elle s'assembla pour témoigner la joie qu'elle ressentoit de la convalescence de Sa Majesté, après la grande opération qui lui fut faite. Ces louanges irriterent tellement M. Despreaux, qu'après avoir grondé long-tems tout bas, il se leva dans l'académie, & dit que c'étoit une honte qu'on fît une telle lecture, qui blâmoit les plus grands hommes de l'antiquité. M. Huet, alors Evêque de Soissons, lui dit de se taire, & que s'il étoit question de

prendre le parti des anciens, celà lui conviendroit mieux qu'à lui, parce qu'il les connoissoit beaucoup mieux, mais qu'ils n'étoient là que pour écouter. Depuis cette avanture, le chagrin de M. Despreaux lui fit faire plusieurs épigrammes, qui n'alloient qu'à m'offenser, mais nullement à ruiner mon sentiment touchant les anciens. M. Racine me fit compliment sur cet ouvrage qu'il loua beaucoup, dans la supposition que ce n'étoit qu'un pur jeu d'esprit qui ne contenoit point mes véritables sentimens, & que dans la vérité je pensois tout le contraire de ce que j'avois avancé dans mon poëme. Je fus fâché qu'on ne crût pas, ou du moins qu'on fit semblant de ne pas croire que j'eusse parlé sérieusement; de sorte que je pris la résolution de dire en prose ce que j'avois dit en vers, & de le dire d'une maniere à ne pas

faire douter de mon vrai sentiment là-dessus. Voilà quelle a été la cause & l'origine de mes quatre tomes de Paralleles (1).

---

(1) On sçait que son livre du parallele des Anciens & des Modernes, où il met ces derniers beaucoup au-dessus des autres, occasionna une guerre dans la république des lettres. La plûpart des sçavans & litterateurs du siécle de Louis XIV prirent parti dans cette querelle : chacun soutint son opinion avec autant d'opiniâtreté que de prévention : on outra les choses de part & d'autres : enfin on se raprocha : on s'écouta, & le calme fut rétabli. » On a reproché à M. Perrault, dit un célébre écrivain, dans son Siécle de Louis XIV, » d'avoir trouvé trop de » défauts dans les Anciens : mais sa grande » faute est de les avoir critiqués mal-adroi- » tement & de s'être fait des ennemis de » ceux mêmes qu'il pouvoit opposer aux » Anciens. Cette dispute a été & sera long- » tems une affaire de parti, comme elle » l'étoit du tems d'Horace. Que de gens » encore en Italie, qui ne pouvànt lire » Homere qu'avec dégoût, & lisant tous » les jours l'Arioste & le Tasse avec trans- » port, appellent encore Homere incom- » parable !

Indépendemment de tous les ouvrages dont parle ici M. Perrault, nous avons encore de lui l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres du régne de Louis XIV, & des Poëmes ſur la Peinture; ſur le labyrinthe de Verſailles; ſur la création du monde; ſur Griſelidis; ſur le triomphe de Sainte Géneviéve; ſur l'Apologie des Femmes: enfin quelques Odes, une Epitre à M. de Fontenelle, & des Contes des Fées en proſe. Il mourut à Paris en 1703, âgé de 75 ans.

FIN.

844776

Le Tour du Monde
18.6.1985
[ZAH.]